

À mettre dans vos valises:
L'ASSURANCE-VOYAGE!

CROIX BLEUE
286-8403

La Presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

7050
JEAN-YVES
EST PRÈS DES
GALERIES
D'ART
352-1010

LA HAUTE TECHNOLOGIE
Nikon
POUR VOS LUNETTES

Météo

Nuageux avec un peu de soleil
max 5 / min 1
page S 16

Vivre



Les nouveaux effets du batik
page C 1

Monde

Les fidèles d'Arafat rentrent en Cisjordanie
page E 1

Girerd

JE QUITTE LA POLITIQUE CÉRÈS, MAIS NE VOUS ATTENDEZ PAS À CE QUE JE LACHE CETTE COLONNE.



Index

Annnonces classées

- immobilier D12 à D15, E2, E3
- marchandises E3
- emplois E3 à E5
- automobiles E5, E6
- propositions d'affaires D7

Arts et spectacles

- informations B4 à B7
- ciné-horaires B6
- télé-horaires B5
- télévision B4

Bandes dessinées D15

Bridge E3

Décès E7

Économie D1 à D10

Editorial B2

Êtes-vous observateur? D12

Feuilleton D13

Horoscope D14

Le monde E1, E8

Loteries — résultats: A6

Mots croisés E2

Mot mystère E2

Politique B1, D16

Le dollar émerge de la tourmente

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le pire de la tempête qui a secoué les marchés financiers canadiens au cours des derniers jours semble chose du passé. Le dollar s'est sensiblement redressé, contribuant à limiter à 57 centimes la hausse du taux d'es-compte de la Banque du Canada, qui a été porté à 6,21 p. cent hier.

Pour l'heure, il est encore tôt pour écarter un nouveau relèvement généralisé des taux d'intérêt des banques et des caisses popula-

res. « Une hirondelle ne fait pas le printemps, mais il est permis de croire que la tourmente est terminée », a déclaré l'économiste Clément Gignac, de Lévesque Beaubien.

Après la violente secousse qui a frappé les marchés financiers lundi, un redressement a été constaté sur pratiquement tous les fronts hier. Sur le marché des changes, le dollar canadien a repris du poil de la bête pour effacer le recul de la veille. Il a clôturé la séance en hausse de 64 centimes pour coter 72,27 cents US. Par conséquent, la hausse du taux d'es-compte a été moins importante que prévu.

Les marchés obligataires et boursiers ont aussi affiché un redressement. Le taux des

obligations canadiennes à échéance de dix ans a enregistré son premier recul important en deux mois, perdant 33 centimes pour s'établir à 8,08 p. cent. Et les indices boursiers ont aussi affiché un redressement, le TSE-300 de la Bourse de Toronto ayant récupéré la moitié des pertes de la veille.

C'est la publication d'indicateurs économiques aux États-Unis qui a contribué à redonner confiance aux marchés. Les pressions inflationnistes au sud de la frontière ont été jugées moins importantes que ce qu'avaient anticipé les investisseurs. Le dollar américain s'est alors redressé par rapport au yen japon-

VOIR DOLLAR EN A 2

Perdants

- Propriétaires et acheteurs de maison
- Importateurs
- Transporteurs aériens
- Constructeurs
- Gouvernements
- Banques

Gagnants

- Industrie touristique
- Rentiers / retraités
- Exportateurs

Infographie La Presse

À qui profite la crise et que faire? À lire en pages D 1 et D 3

Beauchamp se désiste en faveur de Bourque

GILLES GAUTHIER

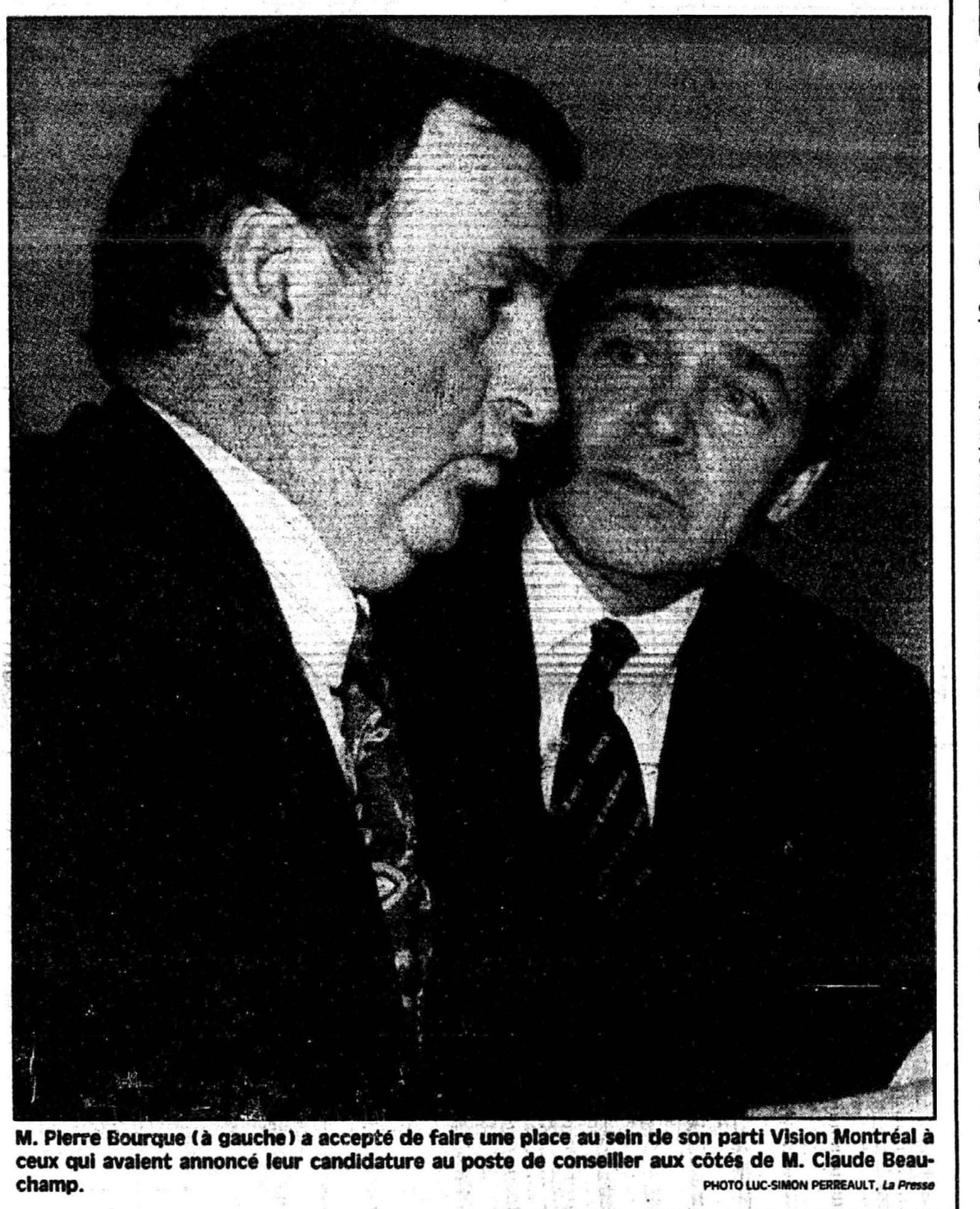
Disant se sacrifier pour le bien de Montréal, l'homme d'affaires Claude Beauchamp abandonne la course à la mairie et donne son appui à l'ancien directeur du Jardin botanique, Pierre Bourque, qui n'est pas encore officiellement candidat.

« J'ai décidé de prendre l'initiative d'un regroupement des forces d'opposition, seule façon certaine de se défaire de l'administration en place », a expliqué M. Beauchamp au cours d'une conférence de presse qu'il donnait hier en compagnie de M. Bourque.

« L'urgence de (redresser) la situation économique de Montréal passe avant mes ambitions personnelles », a ajouté l'ex-journaliste, qui avait lancé sa campagne le 29 novembre dernier.

Un sondage publié hier par un quotidien montréalais accordait 4,7 p. cent des intentions de vote à M. Beauchamp et le plaçait au quatrième rang derrière Jean Doré (30,1 p. cent), Pierre Bourque (14,4 p. cent) et Jérôme Choquette (8,8 p. cent). Clément Bluteau, chef du Parti civique recueille 0,6 p. cent.

M. Beauchamp ne sera pas candidat à un poste de conseiller municipal le 6 novembre prochain, excluant ainsi la possibilité qu'il fasse partie du comité exécutif si M. Bourque était éventuellement élu à la mairie. Son parti, Action Montréal, qui devait être lancé



M. Pierre Bourque (à gauche) a accepté de faire une place au sein de son parti Vision Montréal à ceux qui avaient annoncé leur candidature au poste de conseiller aux côtés de M. Claude Beauchamp.

Le policier autochtone une fois de plus accusé

GEORGES LAMON

Déjà accusé de voies de fait contre deux automobilistes à la suite d'interceptions sur le territoire de Kahnawake le 31 juillet (Yves Robertson) et le 23 octobre (Richard Lefebvre), le peacekeeper Michael Jacobs devra répondre d'une nouvelle accusation de voies de fait graves qui auraient été commises contre Clément Ouellette le 26 mars.

Hier, c'est par l'entremise de son avocat, Me Philip Schneider, que Jacobs a comparu devant le juge Robert Lafontaine, au Palais de justice de Longueuil, pour répondre de voies de fait contre les deux premiers automobilistes. Il a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité et reviendra le 27 avril, pour la communication de la preuve. Toutefois dans la cause Clément Ouellette, il restera à déterminer une date de comparution. Dans ce dernier cas, pour Me Eric Simard, substitut du procureur général de Saint-Jean-sur-Richelieu qui pilotera ce dossier, il s'agira de déterminer une date, « de préférence cette semaine ».

Car Me Simard a autorisé qu'une plainte de voies de fait graves soit portée contre le peacekeeper Michael Jacobs, qui aurait été à l'origine de l'incident mettant en cause l'automobiliste de Compton Clément Ouellette.

Rappelons que M. Ouellette, qui revenait de Floride dans son autocaravane, avait été intercepté par Jacobs pour avoir franchi une ligne double sur la route 138, à Kahnawake. C'est en voulant récupérer ses papiers d'identité que

VOIR POLICIER EN A 2

Le président des médecins spécialistes sommé de « démissionner aujourd'hui »

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Rien ne va plus à la Fédération des médecins spécialistes du Québec. Le conseil d'administration du regroupement des 8000 médecins spécialistes du Québec, a servi hier un ultimatum à son président, Robert Marier, lui enjoignant d'annoncer sa démission dès aujourd'hui.

Cet ultimatum a été lancé formellement hier après midi, après une conférence téléphonique des neuf membres du conseil d'administration, dont M. Marier. Six d'entre eux ont réclamé le départ de ce dernier, un seul était contre et il y a eu une abstention, a-t-on expliqué hier à La Presse.

Dans leur résolution adoptée officiellement hier, les membres du conseil d'administration demandent au président « de démissionner dans les plus brefs délais possibles, compte tenu des divisions profondes à la Fédération ».

Joint hier à Sept-Îles, le vice-président de la Fédération, le pédiatre Pierre Gauthier, a confirmé, pour l'essentiel, les informa-

tions de La Presse. Il a lui-même discuté avec M. Marier hier pour solliciter sa démission « avant dix heures mercredi matin ».

Des tensions

« Il y a beaucoup de problèmes internes à la fédération et ils devraient selon moi demeurer à l'interno. De toute façon, tout cela sera réglé très rapidement », a soutenu M. Gauthier, qui s'est refusé à donner plus de détails sur les tensions palpables au sein de la fédération, qui regroupe les 32 spécialités du Québec.

Hier, à la fédération, M. Marier et son porte-parole n'ont pas retourné les appels de La Presse. Jeudi dernier toutefois, dans l'entourage du président, on soupçonnait que ce dernier n'avait pas l'intention de se plier à un premier vote de blâme, tenu mercredi soir par l'ensemble des délégués des 32 fédérations québécoises de spécialistes. 58 délégués avaient alors voté contre M. Marier, contre 49 qui l'avaient appuyé. On expliquait que rien dans les règlements ne permettait de blâmer un président, mais que seul un exécutif pouvait être désavoué. Le vote s'était passé sans

émotivité, sans véritable débat et plusieurs délégués avaient soutenu par la suite qu'ils ne s'attendaient pas à ce que ce mouvement aille aussi loin, faisant valoir dans l'entourage du docteur Marier.

Satisfaction

Les raisons invoquées par les médecins spécialistes pour réclamer le départ du président, élu en 1991, sont passablement floues toutefois. Au surplus, la plupart des médecins contactés s'estiment satisfaits de l'entente obtenue tout récemment par M. Marier avec le gouvernement du Québec. Pour l'essentiel, plusieurs représentants de fédérations se sentent « mis de côté » alors que l'administration Marier s'était engagée à des consultations sur une longue liste de questions.

Les conflits entre M. Marier et son groupe semblent plutôt porter sur son style de gestion autoritaire. Avant 1991, M. Marier, un gynécologue, avait pratiqué en Abitibi.

« S'il refuse de partir, il y aura une nouvelle réunion du conseil d'administration et on changera

le règlement », prédit déjà un membre de l'exécutif. S'il partait, M. Marier serait remplacé par M. Gauthier, pour un intérim d'un mois avant que ne soient tenues de nouvelles élections.

Curieusement, toutefois, les spécialistes n'ont guère de griefs précis à l'endroit de leur président (qui avait survécu à un putsch similaire il a deux ans). Le conseil d'administration avait vu sa décision d'évincer M. Marier renversée par la centaine de délégués représentant l'ensemble des fédérations.

Son style cassant

Plusieurs déplorent son style cassant et le choix de ses plus proches conseillers. Il a par exemple, sans consultation, décidé de congédier les avocats qui représentaient les spécialistes depuis plusieurs années, Me Gilles Corbeil notamment, qui bénéficiait de l'appui indéfectible de nombreux représentants de fédérations.

On lui fait aussi grief du peu de notoriété de la Fédération des spécialistes, bien moins en évidence que le groupe des omnipra-

Des jeunes « cartés » sèment le grabuge

ÉRIC TROTTIER

Un spectacle donné au Métropolis a provoqué des scènes de désordre hier soir, lorsque des dizaines de jeunes ont été refoulés à l'entrée de l'établissement par les gardes de sécurité.

La raison de ce tohu-bohu : plusieurs adolescents américains qui s'étaient déplacés à Montréal pour voir leur groupe préféré, PHISH, n'ont pu entrer parce qu'ils étaient mineurs.

À un certain moment, plus de 600 jeunes massés en pleine rue Sainte-Catherine se sont mis à crier, certains allant même jusqu'à se coucher pour protester, d'autres ont grimpé sur des voitures et lancé des bouteilles de bière.

Après avoir fermé la rue Sainte-Catherine à partir du boulevard Saint-Laurent, des

VOIR JEUNES EN A 2

J'ai besoin de vacances J'ai besoin de vacances J'ai besoin de vacances J'ai besoin de vacances J'ai besoin de vacances

TUNISIE Grand tour de Tunisie + séjour IP Beach 4* 16 jrs Circuit complet + séjour 12 jrs Circuit : Tunisie + Maroc 16 jrs 1089 \$	MAROC Circuit des villes impériales + séjour 1299 \$	SUPER SPÉCIAL EUROPE ÉTÉ 1994 Région de Paris pour 15 jours et 1000 \$	SPECIAL SUD VENEZUELA, 7, 14 avril Rasit, 2 repas 599 \$ Doral Beach 599 \$ VARADERO, 23, 30 avril Paradiso, 2 repas 729 \$ Sol Palmeras, 2 repas 789 \$ Melia, 2 repas 829 \$ Super Club, tout inclus 1049 \$	CANCUN du 29 avril au 28 mai Cirasol Las Velas, tout inclus 1179 \$ FLORIDE Fort Lauderdale, vol seul, séjour de 13 jrs (Sujet à certaines conditions) Travelodge (avion + hôtel + voiture), 1 sem. 549 \$	SUPER OFFRE : LA GRÈCE Athènes + circuit + croisières, 13 jrs, à partir de 1099 \$ Mikonos, Rhodes séjour de 13 jrs 1499 \$ 3 îles, séjour combiné 2 sem. 1079 \$	VOL SEUL Alger 774 \$ Vancouver 449 \$ Céza 489 \$ Tel-Aviv 1049 \$ Tunis 829 \$ Haiti 299 \$ Athènes 859 \$ Lisbonne 719 \$ Bucarest 829 \$ Barcelone 649 \$ Istanbul 819 \$ Dakar 1399 \$
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

multi-voyages Permis du Québec
Nombre de places limité
Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260
8403, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2G9

Demain dans *La Presse*

Sortir

Nostalgie granola

■ Tai-chi, massage et compostage, les granolas ne sont pas morts. Et ils ont gardé ou développé plein d'endroits chaleureux où l'on peut manger, danser ou simplement placoter autour d'une tisane en se rappelant les beaux jours des années 60 et 70, quand tout le monde ou presque faisait dans la granole. Notre collaboratrice Mylene Roy s'est proménée dans cet univers à la fois si proche et si lointain.

Précisions

■ Dans un article publié samedi en page A9 de *La Presse*, portant sur trois jugements de la Cour supérieure dans des affaires de divorce, nous avons erronément présenté Me Pierrette Rayle comme l'avocate d'une femme qui avait fait des demandes exagérées à son ex-époux lors d'un procès de divorce. Me Rayle représentait en fait le mari, et sa pratique n'a pas été critiquée par le juge. Nous présentons nos excuses à Me Rayle et à nos lecteurs pour cette erreur.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs de sang, centre commercial Maison-Neuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10h à 18h;
- à Pointe-Claire: collecte du maire, organisée par les pompiers, caserne des pompiers, 401, boulevard Saint-Jean, de 14h à 20h. Objectif: 250 donneurs;
- à Montréal: organisée par le Collège Lasalle, en collaboration avec Magil Laurentien-

ne, l'Hôtel du Fort, Klockner Stadler Hurter (KSH) et Astral inc., Collège Lasalle, 2000, Sainte-Catherine Ouest, de 10h à 16h. Objectif: 150 donneurs;

● à Montréal: Les Chemins de fer nationaux, siège social, grand hall, rez-de-chaussée, 935, La Gauchetière Ouest, de 9h 30 à 16h. Objectif: 125 donneurs;

● à Montréal: Université de Montréal, Hautes Études commerciales, salon des étudiants, 2e étage, 5255, avenue Decelles, de 10h à 16h. Objectif: 150 donneurs.

Insolite

Le voleur, c'est mon frère!

Associated Press
NEW YORK

■ Quand elle passa devant le portrait-robot d'un suspect recherché pour vol, sous la mention «Wanted», Michelle Lee Monagas, procureur adjoint, reconnu immédiatement l'homme en question.

«Je sais qui c'est», a-t-elle dit à son fiancé, un officier de police, selon le quotidien *Daily*

News. «C'est mon frère et il habite en Floride».

Grâce aux renseignements qu'elle a fournis, la police a pu arrêter l'homme — Anthony Monagas, 36 ans — vendredi à Miami. Il est accusé de quatre vols à New York, commis depuis sa sortie de prison, il y a neuf mois, où il était déjà incarcéré pour vols.

Les experts de médecine légale ont reconnu en lui l'auteur d'un des nouveaux vols, et une victime l'a identifié.

SUITE DE LA UNE

DOLLAR

Le dollar émerge de la tourmente

nais et au mark allemand, entraînant dans son sillage le dollar canadien.

Le marché obligataire nord-américain s'est aussi relevé, ainsi que les principaux indices boursiers.

Mais comme s'ils avaient senti le besoin d'intervenir publiquement pour calmer les esprits, le gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen et le ministre des Finances, Paul Martin, ont tenu à réitérer leur optimisme à l'égard de l'évolution de l'économie canadienne. «C'est certain que leurs déclarations ont contribué à calmer les investisseurs», a déclaré l'économiste en chef du courtier Burns Fry, Ted Carmichael.

Dans un premier discours devant le gratin de la haute finance de Toronto, télévisé par surcroît, le nouveau gouverneur de la Banque du Canada a voulu redonner confiance, affirmant que rien ne laisse présager un retour des pressions inflationnistes au Canada. La politique monétaire continuera d'avoir pour objectif la stabilité des prix, a-t-il dit.

Mais Gordon Thiessen a aussi tenu à préciser que la politique monétaire ne pouvait tout accomplir à elle seule et que le dollar canadien ne serait pas à l'abri des sautes d'humeur des marchés financiers tant que les gouvernements fédéral et provinciaux continueraient de s'endetter au rythme actuel. L'incertitude entourant l'avenir politique du Québec est aussi de nature à inquiéter les investisseurs, a-t-il ajouté.

Pour M. Thiessen, la tempête qui s'est abattue sur les marchés financiers canadiens ces jours derniers a d'abord été provoquée par la hausse des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis. Mais en raison de l'incertitude entourant la situation fiscale de ses gouvernements, le Canada a encore une fois été victime d'une sérieuse grippe au moment où son



PHOTO REUTERS

Le gouverneur de la Banque du Canada, Gordon Thiessen, a voulu placer sous le signe de la bonne humeur, hier, sa première intervention devant les membres du Canada Club depuis sa nomination à la tête de la Banque centrale. M. Thiessen s'est efforcé de rassurer les marchés financiers et les investisseurs devant l'incertitude provoquée par la chute du dollar et la hausse des taux d'intérêt.

voisin subissait un simple rhume.

«Les incertitudes entourant notre conjoncture expliquent en partie que les taux d'intérêt à court et à plus long terme ont augmenté davantage chez nous que dans la plupart des autres pays et que le dollar s'est déprécié», a-t-il dit. Pour le gouver-

neur, les gouvernements devraient au moins stopper la croissance de leur endettement par rapport à la taille de l'économie canadienne, ce qui n'a pas encore été fait. «C'est une situation insoutenable à long terme», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministre des Fi-

BOURQUE

Beauchamp se désiste en faveur de Bourque

officiellement dimanche prochain, sera dissous.

M. Bourque a accepté de faire une place au sein de sa formation, Vision Montréal, à ceux qui avaient annoncé leur candidature au poste de conseiller municipal aux côtés de M. Beauchamp, soit Nick Auf der Maur (Peter-McGill), Gérard Legault (L'Acadie), Pasquale Compierchio (Saint-Michel), Nicole Caron-Gagnon (Emard) et Richard Guertin (Marie-Victorin). Ces aspirants, tout comme les autres membres de l'organisation Beauchamp, seront libres de se joindre

ou non au camp de M. Bourque.

M. Beauchamp a soutenu qu'il avait autant de chances que quiconque d'être élu le 6 novembre mais que «dans le contexte d'une lutte à cinq, il était théoriquement possible que le prochain maire soit élu avec une minorité de voix et se retrouve à la tête d'un conseil municipal fragmenté. Si une telle hypothèse se réalisait, l'administration serait sans cesse paralysée par des querelles partisans».

«Le grand nombre de candidats à la mairie risque de permettre au maire sortant de se faufiler entre ses opposants», a-t-il aussi avancé pour expliquer son désistement. «Le regroupement est la seule façon de donner le coup de balai qui s'impose à l'Hôtel de

Ville». Il a présenté M. Bourque comme «un homme qui a d'indéniables qualités de leadership, intègre, cultivé et qui connaît très bien la scène municipale».

Assis aux côtés de M. Beauchamp lors de la conférence de presse pour recueillir son appui et lui serrer la main devant les caméras, Pierre Bourque a obstinément refusé de répondre aux questions des journalistes et a quitté la salle d'un pas rapide, entouré de conseillers de forte stature. «Même Jean Drapeau ne faisait pas ça», a lancé un journaliste qui a vécu l'époque de celui qui était maire quand la carrière de M. Bourque a pris son essor à la Ville.

M. Bourque, qui a pris sa retraite la semaine dernière, a tout au

nances Paul Martin a réitéré l'objectif du gouvernement d'atteindre les cibles de réduction du déficit fixées dans le budget de février dernier. Mais même si le déficit budgétaire de 45 milliards est réduit à 25 milliards d'ici trois ans, la dette du gouvernement canadien, soit l'accumulation des déficits annuels, atteindra alors plus de 75 p. cent du Produit intérieur brut, contre 72 p. cent actuellement.

Pour l'économiste Ted Carmichael, la hausse des taux d'intérêt menace les équilibres budgétaires du gouvernement fédéral. Si le loyer de l'argent demeure à son niveau actuel, le coût du financement de la dette fédérale augmentera de 2 milliards cette année et de 3 milliards l'an prochain, estime-t-il. Des réserves pour éventualités à peu près équivalentes ont été prévues dans le dernier budget, mais Ottawa n'aura plus de marge de manoeuvre si elles sont accaparées par le service de la dette.

Pour la critique du Bloc québécois Claude Brien, le premier budget du gouvernement libéral est en partie responsable de la chute du dollar canadien et de la hausse des taux d'intérêt au cours des dernières semaines. «Les investisseurs sont très sensibles au niveau d'endettement des gouvernements et le budget fédéral ne les a pas rassurés. Le ministre des Finances devra annoncer des mesures concrètes pour réduire davantage les frais d'opération de la machine gouvernementale», dit-il.

Pour le chef du Parti réformiste, Preston Manning, à pour sa part soutenu que la politique fiscale du gouvernement libéral n'était pas crédible auprès des investisseurs. «Le gouvernement a perdu l'occasion que représente un début de mandat pour corriger la situation», a-t-il dit.

La Chambre des communes poursuit son congé pascal, mais les partis d'opposition promettent de demander des comptes au gouvernement dès la reprise des travaux parlementaires, lundi prochain. □

POLICIER

Le policier autochtone une fois de plus accusé

le septuagénaire aurait été rudoyé par Jacobs. Il est tombé sur la chaussée, se fracturant une jambe et se blessant au poignet droit. Il avait dû être opéré d'urgence à l'Hôpital général de Lachine, avant de pouvoir retourner chez lui en convalescence.

Quant aux deux plaintes de voies de fait et d'entrave au travail d'un agent de la paix que voulaient porter les peacekeepers contre Clément Ouellette, l'agressé devenu agresseur, elles ont été reléguées aux oubliettes.

Me Simard a précisé hier à *La Presse* que compte tenu de l'ensemble de la preuve qu'il possédait dans ce dossier, il n'avait pas la conviction qu'il existait véritablement matière à porter plainte. À son avis, il s'agit plutôt d'une conséquence à l'acte commis par Jacobs. Reste à déterminer une date avec Me Philip Schneider (pour la Défense), en vue de la communication de la preuve. □

MÉDECINS

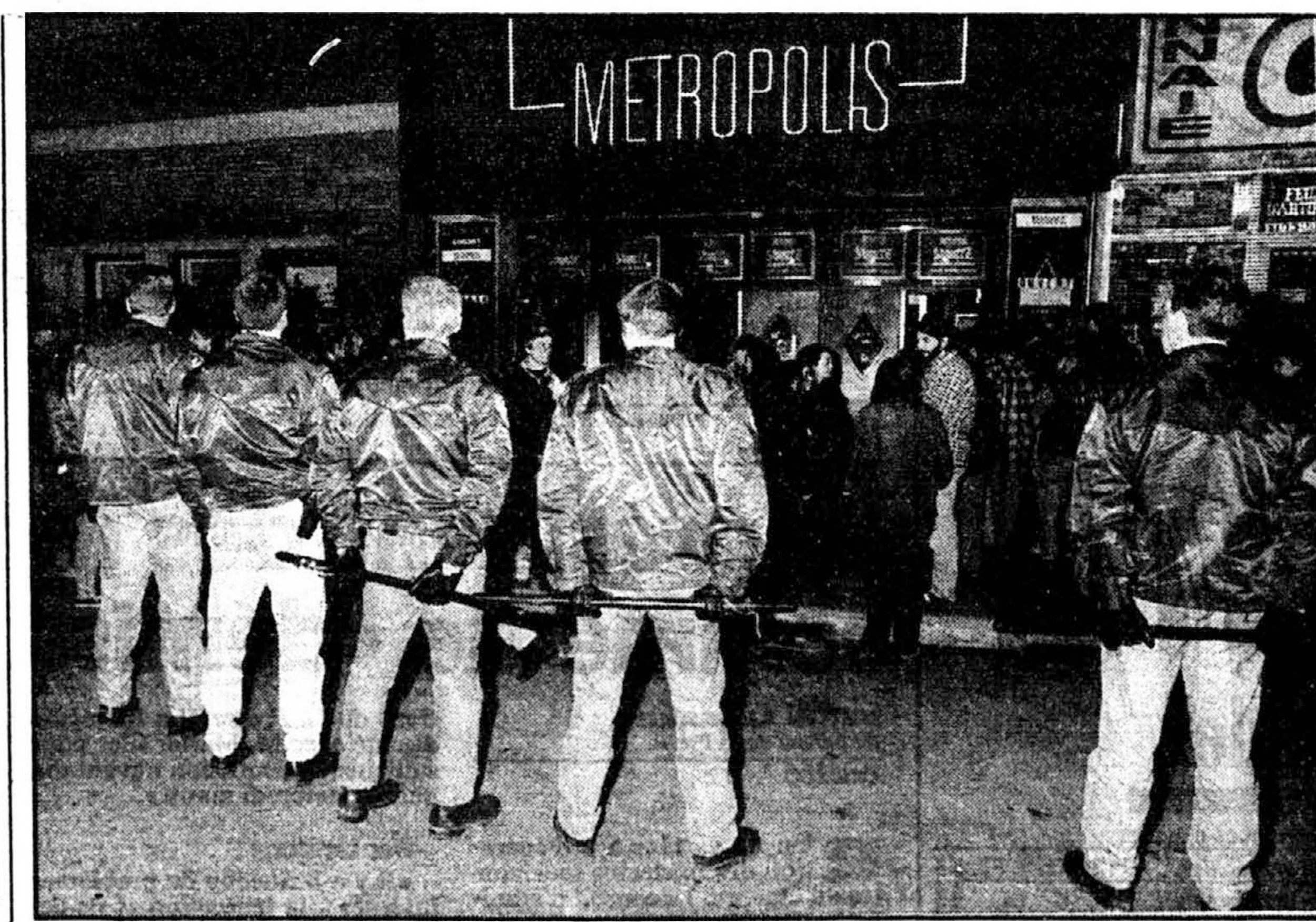
Le président des médecins spécialistes sommé de «démissionner aujourd'hui» Richer à sa tête, fait-on valoir.

Il y a aussi de nombreuses chicanes internes à la Fédération, les chirurgiens sont depuis longtemps mécontents de la place qu'on leur réserve, les anesthésistes voudraient avoir une portion plus importante dans le partage du gâteau des honoraires. Et finalement, les gynécologues s'estiment mal représentés dans le dossier des sage-femmes. □

NOUS AVEZ-VOUS OUBLIÉS?

SP/CA

5215 Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H3P 1X4



Les policiers sont demeurés dans la rue, en rang, afin de s'assurer que les spectateurs entrent dans le bar un à un.

PHOTO ROBERT MAULLOUX, *La Presse*

JEUNES

Des jeunes «cartés» sèment le grabuge

dizaines de policiers munis de longues matraques ont rapidement et sans coup férir ramené le calme.

Quatre jeunes gens ont été arrêtés: le premier pour méfait, pour avoir lancé des bouteilles, le deuxième pour trafic de haschisch et les deux autres pour avoir cherché à pénétrer dans un établissement licencié alors qu'ils avaient moins de 18 ans.

Après avoir fait une visite de courtoisie à l'intérieur du Métro-

polis, les policiers sont demeurés dans la rue, afin de s'assurer que les autres spectateurs entrent dans le bar un à un, en montrant patte blanche.

Chacun des fans de PHISH a donc dû présenter ses cartes d'identité pour être accepté à l'intérieur.

«C'est décevant. J'ai acheté mes billets il y a deux mois pour ce spectacle et maintenant, je ne peux le voir parce que ma soeur a oublié ses cartes d'identité», a raconté Gwen Bailey, 19 ans, de Newport, Vermont.

Celle-ci a pourtant juré aux portiers du Métropolis que sa soeur cadette — qui paraît avoir 14, tout au plus 15 ans — était

adulte: «Mais ils ne m'ont pas crue. Ce n'est pas de sa faute si elle est si petite et si elle a un baby face!» a poursuivi la jeune femme avant de prendre le chemin des Foufounes électriques (toujours accompagnée de sa soeur, évidemment).

Parlant de cartes, la moitié des policiers présents ne portaient pas leur épinglette d'identité comme il se doit. «Je l'ai oubliée», a expliqué l'un d'eux avec un sourire narquois. «J'ai dû l'échapper quelque part», a poursuivi un autre tout aussi souriant.

«Ils les avaient tous lorsqu'ils sont partis du poste pour se rendre au Métropolis», a pour sa part déclaré le lieutenant Andrew Theodoses, du poste 33. □

La quotidienne

à trois chiffres

097

Tirage d'hier

à quatre chiffres

1354

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
285-6911		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 265-7272



14-3

CODE DU JOUR

MERCREDI
6 AVRIL 1994

DÉFIEZ LE CANCER!

DERNIÈRE CHANCE...

pour participer à la course amusante du Défi Corporatif Canderel au centre-ville. Courez la chance de gagner de superbes prix tout en aidant la recherche sur le cancer.

Vendredi,
le 6 mai, à midi

5ième course annuelle

DÉFI
CORPORATIF
CANDEREL

Inscrivez-vous maintenant: 842-8636

Au profit des centres de recherche en cancérologie:

COMMANDITÉ EN PARTIE PAR:

CANDEREL La Presse

CAISSE CENTRALE DES JARDINS

Le sort de Gosset est entre les mains du jury

YVES BOISVERT

Le jury de huit hommes et quatre femmes a commencé à délibérer sur le sort d'Allan Gosset, hier matin, à 11 h 15, et à 18 h 30, les douze n'étaient pas parvenus à une conclusion unanime, si bien qu'ils poursuivront leur discussion ce matin, au Palais de justice de Montréal.

Gosset, un policier retraité de 44 ans, a abattu le jeune Anthony Griffin (19 ans) d'une balle à la tête, le 11 novembre 1987, dans la cour du poste de police 15, à Notre-Dame-de-Grâce. La victime, un jeune Noir que Gosset et sa consœur ramenaient au poste de police, avait tenté de fuir en courant lors de l'arrivée. Après s'être fait intimé l'ordre d'arrêter, Griffin s'est retourné. Il a commencé à se dandiner sur place et Gosset a levé son arme. Le coup est parti aussitôt.

Gosset a été accusé d'homicide involontaire. Un premier jury l'a acquitté, en 1988, mais la Cour d'appel et la Cour suprême ont conclu que le juge, lors de ce premier procès, avait mal instruit le jury sur la notion d'« utilisation négligente d'une arme à feu », et un deuxième procès a été ordonné.

Le juge Réjean Paul, de la Cour supérieure, qui a présidé ce deuxième procès de neuf jours, a donné toutes ses directives en une heure et demie, hier matin.

Le magistrat a expliqué au jury que l'homicide involontaire consiste à tuer quelqu'un en commettant un acte illégal (le meurtre consiste à tuer quelqu'un au moyen d'un acte illégal aussi, mais en ayant l'intention de tuer).

Braquer

Dans le cas de Gosset, la Couronne prétend que Gosset a commis deux actes

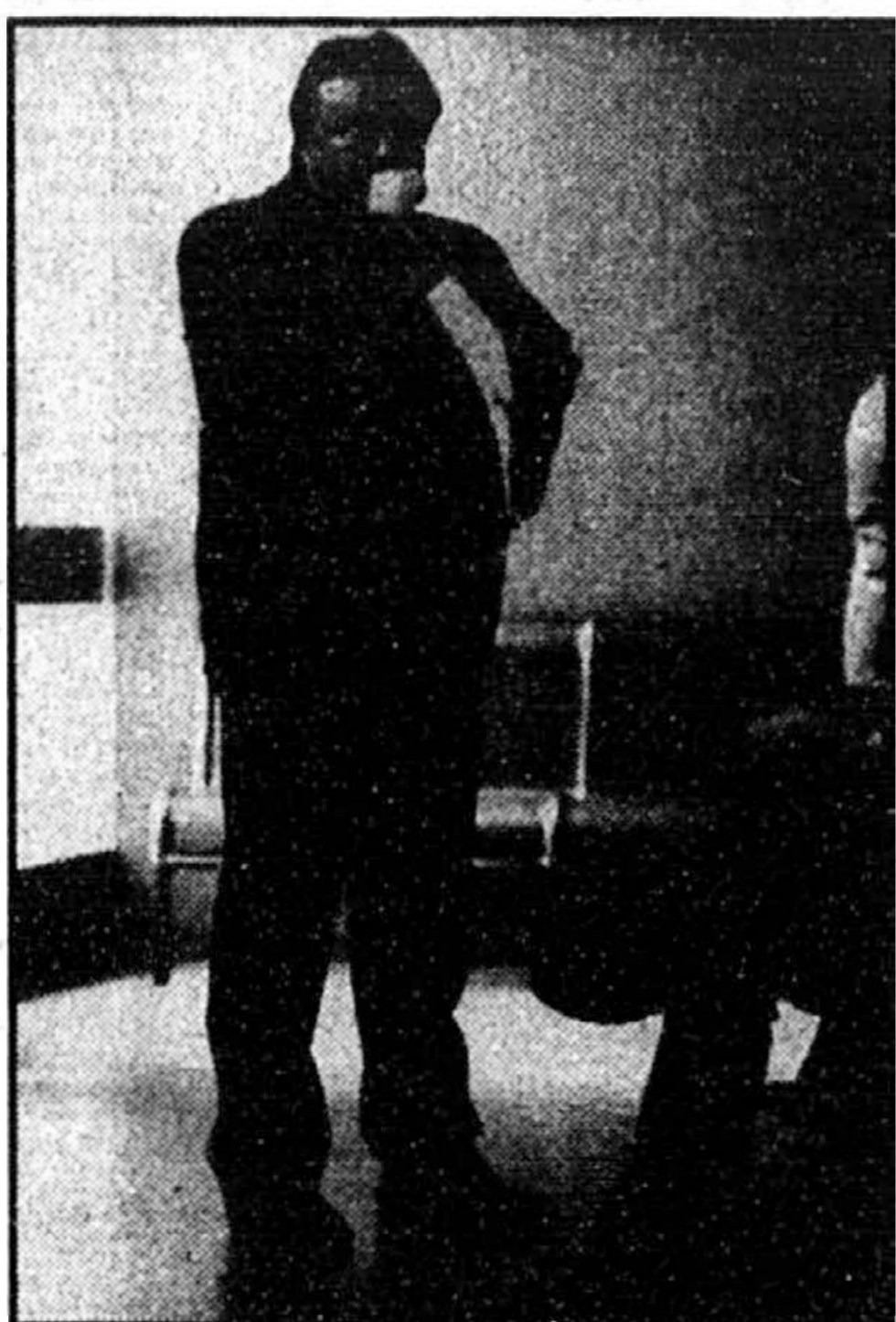


PHOTO LUC-SIMON PERRAULT, La Presse

L'inquiétude se lisait hier sur les traits d'Allan Gosset au Palais de justice.

illégaux: braquer son arme à feu sur Anthony Griffin sans excuse légitime et utiliser de façon négligente son arme à feu.

Le juge Paul a dit que la définition juridique de « braquer » est: « diriger en visant un objectif ».

Le juge a rappelé l'explication de Gosset pour avoir « levé » son arme: c'était pour que Griffin « arrête de bouger ». Si cette explication soulève un doute raisonnable dans l'esprit du jury, il doit en faire bénéficier l'accusé et examiner si

Gosset a utilisé son arme de façon négligente.

Le juge a semblé exclure lui-même l'option du braquage, car, dit-il, la preuve révèle que Gosset n'a pas « visé » Griffin. D'autre part, « les explications offertes par l'accusé montrent que par sa conduite personnelle, il n'était pas à blâmer », a opiné le juge.

Mais si le jury estime néanmoins que Gosset a « braqué » son arme à feu, il devra se demander s'il avait une excuse légitime pour ce faire. Il devra alors examiner toutes les circonstances de l'arrestation: Griffin n'avait pas payé sa course, il était recherché par la police, il n'a pas été fouillé complètement selon Gosset et sa consœur, il a fourni un faux nom, rendu au poste il a fui et il ne s'immobilisait pas complètement après avoir été sommé de s'arrêter par Gosset, etc.

Le juge a ajouté qu'« un policier n'a pas à épuiser tous les moyens à sa disposition » avant de dégainer son arme. Il s'est dit d'avis que Gosset avait une « justification ou une excuse légitime pour agir comme il l'a fait ».

Négligence

Quant à l'utilisation négligente de son revolver, le juge a rappelé que, selon Gosset, la fouille de Griffin n'était pas complète et que son arme, quoi qu'en bon état, possédait une détente « très sensible » selon un expert de la Couronne.

Le juge a signalé que selon plusieurs experts, les Smith and Wesson de calibre 38 peuvent s'armer par inadvertance. Il a dit qu'il est « facile, dans le calme et la sérénité d'une salle d'audience », de juger des actions de l'accusé, mais que tout l'événement s'est déroulé en moins de sept secondes.

La question que le jury doit se demander pour savoir si Gosset a utilisé négligemment son arme, est: qu'aurait fait une personne raisonnable placée dans les mêmes circonstances? Y a-t-il un écart marqué entre le comportement de Gosset et celui qu'aurait eu une personne raisonnable dans les mêmes circonstances?

Procès civil

Dans le jugement civil, rendu le 20 juillet 1990 à la suite de la poursuite en dommages-intérêts des parents de Griffin, le juge Derek Guthrie, de la Cour supérieure, avait conclu que l'ex-policier avait commis une faute entraînant sa responsabilité civile en sortant son revolver et en le pointant vers Griffin.

En effet, le jeune Griffin avait les mains vides et visibles, et rien ne laissait croire qu'il était dangereux. Gosset avait d'ailleurs dit à l'époque qu'il avait dégainé pour « contrôler à distance » le jeune fuyard.

Le juge Guthrie avait condamné Gosset à payer 4000\$ au père (Orberth Griffin) et autant à la mère (Gloria Augustus) en guise de dommages exemplaires pour le geste fatal. Il avait dû payer aussi 10795\$, conjointement avec la CUM, à la mère, pour les frais funéraires et une perte de soutien financier futur. Le père, ayant abandonné son enfant et sa femme à l'âge de deux ans, en 1970, pour aller vivre à New York, était mal venu de demander 760 000\$ pour souffrance et perte de soutien futur, surtout qu'il n'avait eu aucun contact avec son fils depuis son départ. En plus des 4000\$, il a reçu 3750\$ pour divers dommages.

Les parents en ont appelé et la Cour d'appel doit rendre une décision bientôt à ce sujet.

Un mystérieux déversement d'huile qui n'en finit plus

JEAN-PAUL SOULIE

Au début, c'était simplement, au dire de la première inspectrice d'Environnement Canada, le résultat d'un changement d'huile à moteur normal. Tout au plus quelques gallons de produits pétroliers répandus inconsidérément. Hier matin, on en était arrivé à 875 gallons de pollution par des hydrocarbures d'origine tout à fait inconnue, et le pompage se poursuit. Un bien gros moteur.

Le premier constat date maintenant de neuf jours. Le 26 mars, un sportif en skis de Longueuil découvrait le dommage à la nature: de l'huile sur la berge du Saint-Laurent, dans l'eau et sur les glaces. Environnement Canada, le ministère fédéral constitutionnellement responsable de ces eaux internationales, cherche à joindre Pierre Dufort, le sportif observateur, sans y parvenir. Mais l'affaire passe à la télé. Et Michel Donais, un patron de la société Pompages Express, de Delson, n'hésite pas une seconde. Il envoie une de ses équipes sur les lieux et commence le pompage.

«Souvent, quand on arrive sur les lieux, note Michel Donais, il y a déjà un concurrent à l'oeuvre! Au fédéral comme au provincial, les ministères font appel à des gens installés «régionalement». Sans appel d'offre, il s'agit toujours de cas d'urgence». Cette fois, hors de tout lien de patronage politique, l'équipe de Michel Donais est la première. Elle pompe l'huile polluée, sans même savoir qui va payer pour ce nettoyage des eaux fédérales.

À Environnement Canada, Michel Beaudoin signale quand même que le ministère de l'Environnement du Québec avait été alerté, mais avait considéré que «ça pouvait attendre». «Puis un récupé-

rateur privé a décidé de faire le nettoyage... Mais on ne sait pas encore d'où provient l'huile...»

Les dents de la pollution

«Personne ne peut encore dire d'où vient cette huile, dit Michel Beaudoin, le responsable des urgences à Environnement Canada. Il faut attendre que les analyses donnent des résultats. Mais les huiles sont tellement vieilles que c'est difficile. C'est comme un vieux cadavre trouvé dans les eaux du Saint-Laurent, et dont il faut attendre l'analyse de la dentition pour confirmer l'identité». Les laboratoires, Services Environnementaux Lassalle et Sistec, cherchent en ce moment les «dents de l'huile». Mais même déversées, il y a longtemps et retenues par les glaces, le déversement de ces huiles ne peut guère remonter à plus loin que l'automne dernier.

Michel Donais, de Pompages Express, dit que Michel Beaudoin, d'Environnement Canada, lui a déclaré — «verbalement» — que la récupération serait supervisée par ses services à partir d'hier à 7 heures. Donc que les frais encourus seraient couverts à partir de ce moment-là. Et que de plus le gouvernement fédéral allait payer pour tout ce qui aurait été récupéré.

Hier, Pompages Express, qui dispose de vingt camions et de pompes, avaient déjà récupéré plus de 900 gallons de mélange polluant. Pour les premières vingt quatre heures de leur travail de nettoyage, les gens de Pompages Express devront discuter avec Environnement Canada. Et mercredi, les deux laboratoires consultés pour déterminer la provenance des huiles polluantes devraient fournir les détails de leurs analyses: les dents du cadavre, qui permettront peut-être de pointer du doigt le pollueur.

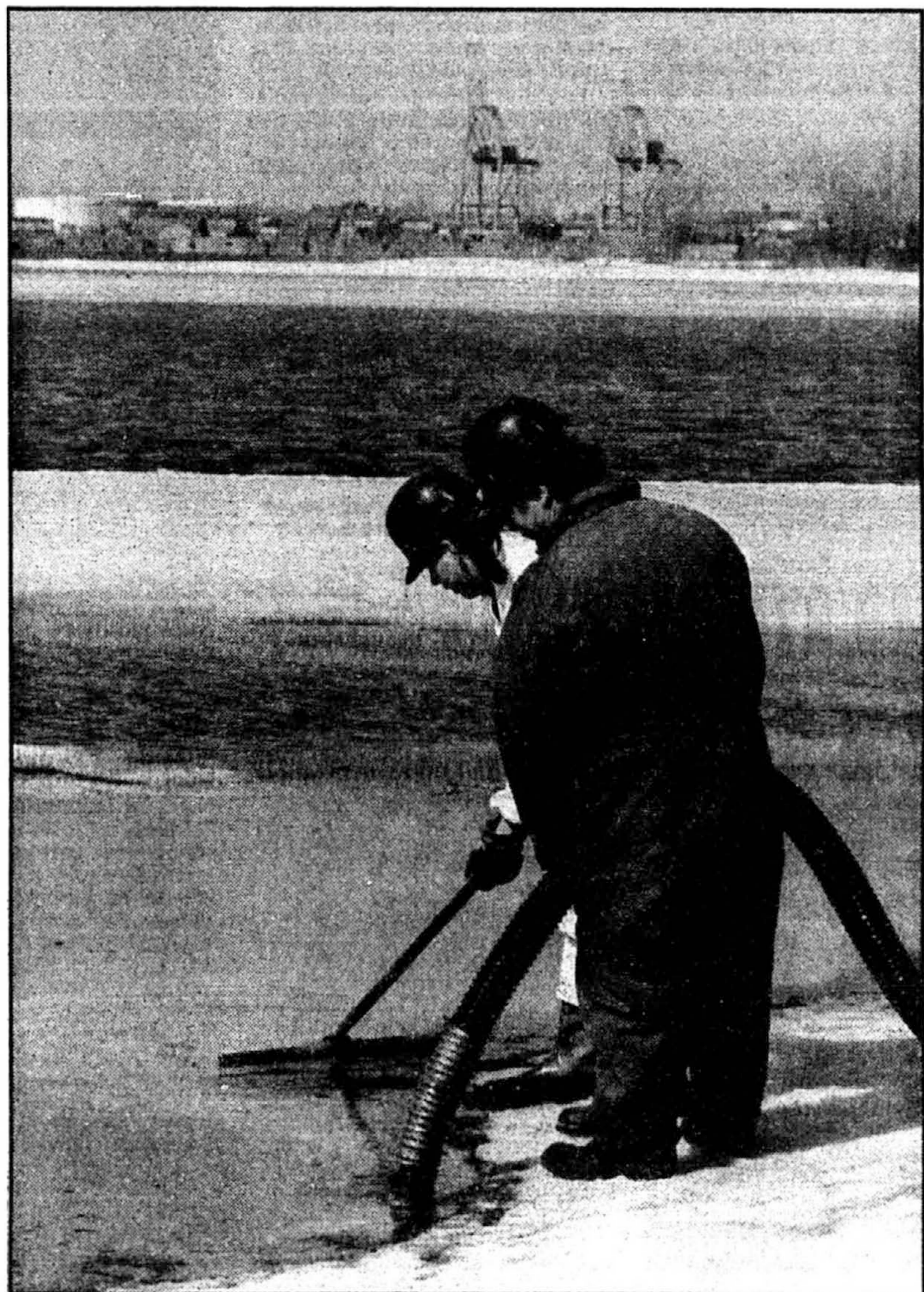


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Le pompage se poursuivait de plus belle hier.

L'EXPRESS DU MATIN

SAUVETAGE D'UN ALPINISTE

Des agents de la Sûreté du Québec ont prêté main forte à un jeune homme de 19 ans qui avait fait une chute en montagne, à Saint-Alphonse-de-Rodriguez, près de Joliette, lundi après-midi. L'alpiniste était parti en excursion et devait être de retour vers 17 h. Sa mère a avisé la police à 20 h. Les membres de l'unité d'urgence de la SQ se sont immédiatement mis à sa recherche. Ils l'ont trouvé vers 1 h 30 du matin, au pied d'une montagne d'où il avait fait une chute d'une vingtaine de mètres. Il a subi plusieurs fractures, mais sa vie est hors de danger.

ORGANES DEMANDÉS

Les dons d'organes ont sauvé plus de 400 vies au Québec, l'an dernier. Mais les organismes de dons d'organes crient à l'aide, car la demande est cinq fois plus importante que la disponibilité. En 1992, la moyenne d'attente pour un receveur d'organe était de 778 jours dans le cas d'un rein, 422 jours pour un poulmon, 154 jours pour un cœur et 144 jours pour un pancréas. Aussi, la Cité de la santé, l'Association canadienne des dons d'organes et Québec Transplant organisent à Laval le «Mois des dons d'organe», du 4 au 30 avril. Objectif: accroître le nombre de donneurs lavallois.

INONDATIONS: TOUT EST PRÊT

Les équipes de la Ville de Montréal sont prêtes à intervenir en cas d'inondation si les eaux de la rivière des Prairies et du fleuve Saint-Laurent menacent éventuellement de monter pour inonder des secteurs situés en bordure de ces cours d'eau. Depuis quelques semaines déjà, les responsables municipaux suivent de près l'évolution des niveaux d'eau, en plus de maintenir des contacts avec les autres intervenants. On exerce une surveillance toute particulière près du pont Lachapelle, où se trouvent les secteurs les plus vulnérables.

MEURTRE LIÉ À LA DROGUE?

Le chauffeur de taxi Richard Côté, assassiné le 25 mars dernier dans le quartier Limoilou, à Québec, aurait trempé dans des histoires de trafic de stupéfiants. C'est du moins la conclusion à laquelle viennent les enquêteurs de la Sûreté municipale de Québec à la suite de la découverte, la nuit du meurtre, d'une importante quantité de drogue (vraisemblablement de la cocaïne) sur le tableau de bord de la voiture du chauffeur de taxi. Richard Côté, âgé de 38 ans, n'aurait donc pas été victime des risques de son métier, mais bien d'un règlement de comptes relié à la drogue. Le deuxième mobile pourrait être la vengeance. Le vol a été complètement écarté. Richard Côté était connu de la police. Depuis sa mort, les membres de sa famille disent avoir reçu des menaces de mort. Les policiers ont examiné cette piste, mais ils n'ont rien trouvé.

JOURNÉE DU DROIT

Encore une fois cette année, le Barreau de Montréal organise diverses activités destinées au public dans le cadre de la Journée du droit qui aura lieu le jeudi 14 avril. Dans le but de permettre aux citoyens de mieux comprendre le fonctionnement du système judiciaire, le Barreau a mis sur pied un procès simulé, qui aura lieu vers midi en plein cœur des promenades de la Place Ville-Marie. Ce procès sera présidé par un juge de la Cour du Québec et aura comme toile de fond certaines dispositions du nouveau Code civil.

TURCOTTE

VOUS INSTALLEZ UN SYSTÈME DE CONDUITS D'AÉRATION

GRATUITEMENT
VALEUR DE PLUS DE 2000\$*

À L'ACHAT DE LA THERMOPOMPE MODÈLE OPUS ET D'UNE FOURNAISE ÉLECTRIQUE

*Pour un bungalow de 1100 pieds carrés maximum avec plinthe de sous-sol libre.
*Valable pour installation standard. Léger supplément pour installation non-standard (si votre système de plinthe est supérieure à 1100 pieds carrés).
*Autre offre promotionnelle peut être jumelée à cette promotion.
*Pour un temps limité.

Vous chauffez avec des plinthes électriques? Voici comment obtenir la solution à votre problème.

Le système de chauffage avec conduits d'aération est maintenant accessible en particulier aux propriétaires de maisons équipées de chauffage avec des plinthes électriques. Dans le but de promouvoir sa thermopompe modèle Opus, gagnante du prix Habitas Innovation 94 et reconnue pour sa performance supérieure et son adaptation au climat québécois, Turcotte propose de vous installer gratuitement un système de conduits d'aération à l'achat de cette thermopompe Opus et d'une fournaise électrique.

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ✓ Climatise uniformément chacune des pièces de la maison. ✓ Enlève le surplus d'humidité en été. ✓ Procure un confort inégalé été comme hiver. ✓ Procure une température intérieure uniforme. ✓ Purifie l'air ambiant. ✓ Conserve l'oxygène et l'humidité, éléments si précieux pour la santé. | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Contribue à un environnement intérieur plus propre et moins bruyant, les fenêtres étant tenues fermées. ✓ Procure une plus-value à votre propriété. ✓ La meilleure garantie de l'industrie par un manufacturier. ✓ Permet d'importantes économies d'énergie. ✓ Contribue à soulager les personnes atteintes d'allergies ou d'asthme. ✓ Et plusieurs autres avantages.. |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

OFFRE D'EMPLOI

Étant donné l'expansion et la progression rapide du volume de ses ventes, TURCOTTE recherche des **REPRÉSENTANTS AUX VENTES** ainsi que des **TECHNICIENS EN RÉFRIGÉRATION**.

Pour renseignements demandez Robert Léonard



Élèves en difficulté: la CECM aurait mal refait ses devoirs, selon Cadotte

MICHELLE QUIMET

Rien n'est réglé dans le dossier controversé de la répartition des postes d'enseignants pour les élèves en difficulté à la CECM. Selon l'opposition, le MEMO, les nouvelles hypothèses qui seront débattues ce soir au Conseil des commissaires auront toujours pour effet de dégarnir les écoles les plus pauvres au profit des plus riches.

Le 16 février, la CECM a adopté une nouvelle méthode de répartition qui a provoqué des effets pervers importants. Certaines écoles se sont retrouvées avec des postes d'enseignants même si elles n'ont aucun élève en difficulté (EDAA) alors que d'autres, comme Pierre-Dupuy, qui accueille une clientèle lourde importante, voyaient leurs effectifs baisser dramatiquement.

Le dossier s'est vite enlisé dans un vrai brouillard administratif.

Devant la controverse soulevée par cette nouvelle méthode de calcul, la CECM a fait volte-face. La décision du 16 février a été annulée et les fonctionnaires ont travaillé à toute vapeur pour présenter trois nouvelles hypothèses au Conseil des commissaires du 16 mars.

Mais selon Robert Cadotte, un membre du MEMO, les nouvelles hypothèses ne règlent pas les effets pervers déjà observés.

«Les milieux les plus pauvres sortent encore perdants, explique-t-il à La Presse. Selon la méthode de distribution adoptée le 16 février, les 10 écoles les plus défavorisées perdaient 15,8 enseignants. Avec les trois nouvelles hypothèses, présentées d'ailleurs

en catastrophe, elles perdent entre six et huit enseignants. Les 20 écoles primaires les plus pauvres avaient 31 profs en moins; elles en perdent maintenant entre 8,75 et 12,5.»

Et ainsi de suite. Robert Cadotte a passé trois jours à calculer les effets sur chaque école.

Les nouvelles hypothèses encouragent les écoles à identifier à tour de bras des élèves EDAA pour obtenir le plus grand nombre de postes d'enseignants possible. Et c'est là que le bât blesse, précise Robert Cadotte, car, depuis janvier 1987, le ministère de l'Éducation plafonne ses budgets. Les écoles ont vite compris que plus on identifie d'élèves EDAA, plus les budgets augmentent, mais ce sont les plus pauvres qui paient la note car la CECM, avec ses méthodes de calcul, ne tient pas compte de la gravité des cas. Marguerite-de-Lajemmerais, par exemple, une des écoles secondaires les plus performantes de la CECM qui n'accueille que des filles obtient, avec les nouveaux calculs, l'équivalent de 4,5 professeurs alors qu'en 1992-1993, elle n'en avait aucun.

«Les élèves en difficulté à Marguerite-de-Lajemmerais n'ont rien à voir avec ceux de Pierre-Dupuy où les problèmes sont beaucoup plus aigus», explique Robert Cadotte.

Dans les années 1980, rappelle Robert Cadotte, la Commission scolaire Baldwin-Cartier, une des plus riches de l'île de Montréal, avait presque deux fois plus d'élèves classés EDAA que la CECM qui dessert pourtant 70 p. cent des élèves défavorisés de l'île. De-

vant le «syndrome Baldwin-Cartier», le MEQ a décidé d'établir des limites pour l'identification des EDAA.

«Tout comme la CECM et Baldwin-Cartier, la différence entre Marguerite-de-Lajemmerais et Pierre-Dupuy crève les yeux», dit Robert Cadotte.

Le dossier des EDAA a abouti devant la Cour supérieure lorsque l'Alliance des professeurs a déposé une requête affirmant que la loi sur l'instruction publique obligeait la CECM à la consulter. Le 30 mars, la Cour a débouté l'Alliance qui refuse pourtant de s'avouer vaincue. Dépendant de l'issue du débat de ce soir au Conseil des commissaires, qui risque d'être long et houleux, l'Alliance s'apprete à utiliser d'autres recours pour obliger la CECM à la consulter.

Les femmes et l'avenir économique de Montréal

C'est à l'hôtel de ville de Montréal qu'a eu lieu hier le lancement officiel du forum «Les décideurs de l'an 2000» qui aura lieu le 3 mai prochain, au palais des Congrès de Montréal.

Pas moins de 350 femmes d'affaires de toutes origines provenant de partout au Québec se réuniront alors.

Elles réfléchiront et élaboreront des stratégies communes en vue de prendre une part active au développement économique de la grande région de Montréal.

Le 3 mai, l'une des conférencières invitées sera nulle autre que Nuala Beck, auteure du best-seller «Shifting Gears: Thriving in the New Economy».

Les résultats de ce sommet économique des femmes d'affaires québécoises seront consignés dans un mémoire qui sera rendu public l'automne prochain.

Au cours des six prochaines années, les organisateurs ont l'intention de tenir des événements semblables sur les plans provincial, fédéral et international.

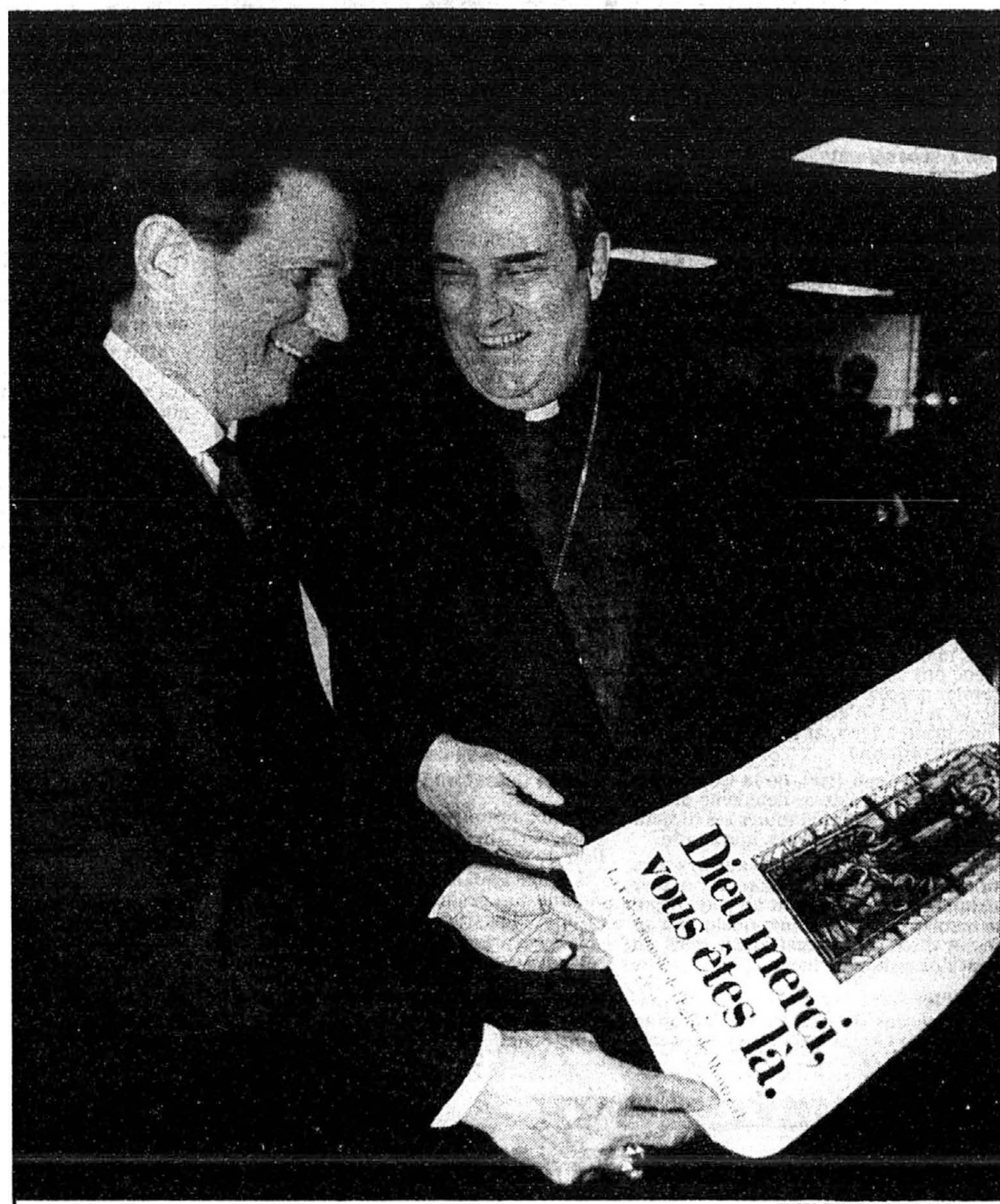


PHOTO PIERRE MCCANN, La Presse

«Dieu merci, vous êtes là»

C'est sous le thème «Dieu merci, vous êtes là» que le diocèse catholique de Montréal sollicitera cette année la population à l'occasion de sa sixième collecte annuelle de fonds. Mgr Jean-Claude Turcotte a lancé officiellement hier cette collecte en présence de M. Ronald Corey, qui a accepté d'en assumer la présidence. M. Corey est président du Club de hockey Canadien et du Forum de Montréal. La collecte, dont l'objectif a été fixé comme l'an dernier à 1,5 million de dollars, se déroulera du 10 au 24 avril. Les fonds recueillis, a indiqué l'archevêque de Montréal, serviront principalement à soutenir financièrement les paroisses les plus pauvres du diocèse.

LIQUIDATION LINCOLN 1994

TOWN CAR EXECUTIVE 1994 NEUVE



35 984\$
Stock #45021

• Vitres teintées solaires • Lecteur de disques compacts • Intérieur tout cuir • Roues d'aluminium • 2 coussins de sécurité gonflables • Et plus de 60 autres équipements.



MARK VIII 1994 NEUVE

40 975\$
Stock #45011

• Intérieur en cuir • 2 coussins gonflables • Climatisation sans CFC • Traction assistée électroniquement • Ouverture sans clé • Suspension à air.



CONTINENTAL 1994 NEUVE

35 981\$
Stock #45012

• Toit ouvrant électrique • Sièges baquets en cuir • Chargeur de disques compacts • Roues en aluminium • Et plusieurs autres équipements.

Premier arrivé
Premier servi

Circuit

MERCURY

SERVICE OUVERT
JUSQU'À 2h30 AM

325-4700

50 VOITURES
DE COURTOISIES
DISPONIBLES

6300 RUE BOURASSA, MONTRÉAL, QUÉBEC

Augmenter les subventions aux familles pour hausser le salaires des éducatrices, dit Trépanier

NORMAN DELISLE
de La Presse Canadienne
QUÉBEC

C'est en améliorant les subventions aux parents qui font garder leurs enfants que le gouvernement Johnson espère augmenter les salaires des travailleuses en garderie.

«Je suis persuadée que si nous améliorons le soutien financier à la famille, ça va ajouter de l'argent dans le système et les éducatrices en garderie vont finir par en bénéficier», estime la ministre de la Famille, Violette Trépanier.

Mais la ministre n'a pas convaincu de l'à-propos de sa solution la porte-parole de l'opposition péquiste, Denise Carrier-Perreault, députée des Chutes-de-la-Chaudière, lors d'un récent échange à l'Assemblée nationale.

«J'ai beaucoup de difficulté à voir comment on va en arriver à

redresser le salaire des éducatrices avec ce genre de mesures», a déclaré Mme Carrier-Perreault.

La députée des Chutes-de-la-Chaudière a fait valoir que si on augmente les subventions aux parents, on augmentera le nombre d'enfants dans les garderies et on augmentera par le fait même le nombre requis d'éducatrices au lieu de hausser les salaires. «Je comprends les éducatrices de ne pas être rassurées», a-t-elle dit.

Le salaire moyen des éducatrices en garderie est actuellement de 10,25 \$ l'heure au Québec, soit 1,26 \$ de moins qu'en Ontario. La ministre Trépanier a réaffirmé qu'il n'est pas question que le gouvernement devienne l'employeur des éducatrices en garderie. Cette position, entérinée par le premier ministre Daniel Johnson, est prise au nom du «respect de l'autonomie des garderies».

Cette attitude a soulevé la colère

des éducatrices de garderies syndiquées à la CSN.

Dans un communiqué émis hier, la CSN déplore que le gouvernement refuse de verser des subventions pour les salaires des éducatrices en garderie alors qu'il «subventionne des écoles privées ou des entreprises sans se constituer employeur pour autant».

La CSN demande que le gouvernement ajoute des subventions à celles qui existent déjà afin que les salaires versés à ces travailleuses atteignent un niveau plus décent.

«Le gouvernement est d'une totale insensibilité par rapport aux discriminations que vivent les femmes au travail», a déploré Claudette Carboneau, vice-présidente de la centrale syndicale.

La ministre Trépanier s'est portée pour sa part à la défense de son chef Daniel Johnson.

«Je m'inscris en faux sur le fait

que le premier ministre n'ait pas montré de sensibilité dans ce dossier. Il a réitéré sa foi en l'importance des services de garde pour les familles québécoises et il est conscient que la rémunération des éducatrices en garderie est beaucoup trop modeste», a dit la ministre Trépanier.

Selon elle, il y aura des «mesures concrètes» dans le prochain budget pour pallier le problème, a-t-elle indiqué.

Par ailleurs, la ministre soutient que le gouvernement atteindra son objectif de créer 60 000 nouvelles places en garderie, mais en fixant l'année 1996 comme délai au lieu de 1994.

Mais la députée Carrier-Perreault a noté que seulement 30 400 places avaient été créées depuis le lancement de ce projet et que le bilan devrait être de 42 900 places pour atteindre l'objectif. «Les retards sont considérables», a-t-elle conclu.

Bordeaux



Laissez-vous gagner par les Bordeaux instantanés en courant la chance de les gagner!

Bordeaux instantanés

En achetant un Bordeaux lors de la promotion Vins de Bordeaux à votre succursale de la SAQ, vous pourrez gratter la case indiquée sur la collerette pour voir si vous gagnez instantanément une des 600 bouteilles de Bordeaux de votre choix, valeur maximale de 15 \$, en joignant votre reçu de caisse.

Bordeaux à visiter

Utilisez ensuite le bon de participation pour tenter de gagner notre premier prix: un beau voyage pour deux personnes Montréal-Bordeaux sur Air France avec six nuits à l'hôtel.

Bordeaux à déguster

Passer donc à votre succursale de la SAQ et découvrez par la même occasion plus d'une centaine de bons vins bordelais. Nombreuses dégustations, 100 000 livrets de recettes gratuits et de bien bonnes bouteilles! Il y a donc de quoi remplir notre deuxième grand prix: un cellier de la collection Bacchus d'une capacité de 50 bouteilles... En tout, jusqu'à 16 000 \$ offerts en prix!

(Jusqu'au 23 avril 1994)

Bordeaux Collection

AIR FRANCE

Bordeaux



Société
des alcools
du Québec

Le plaisir de choisir

Les gagnants du 6/49 prennent possession de leurs millions

JOHANNE LENNEVILLE
de la Presse Canadienne

■ Gagner au 6/49, ça change pas l'monde... Ça en effet été le cas de quelques employés du marché Désaulniers et fils de Saint-Wenceslas, au sud-est de Trois-Rivières, gagnants du gros lot de 19 millions lors du tirage du 30 mars, qui se sont malgré tout présentés au travail durant le week-end, comme d'habitude.

Mais hier, Jean-Marie Lacharité, André Parre, Ghislain Arel, Mariette Beauchemin, Louise Therrien et Mario Sauvé, les six grands gagnants, avaient tous pris congé. Ils ne pouvaient tout simplement pas rater ce rendez-vous: aller chercher leurs chèques, d'un montant d'un peu plus de trois millions chacun.

Le propriétaire du marché général, M. Jean Désaulniers, était également présent à la conférence de presse, lui aussi pour venir chercher un chèque. Car la mise chanceuse a été achetée au lieu de travail même des nouveaux millionnaires. M. Désaulniers a donc reçu un montant de 190 000\$, représentant un p. cent du gros lot.

Le tirage de mercredi dernier a constitué un record de ventes pour Loto-Québec, à l'échelle du Canada (69406424\$). Et ce fut également le lot le plus élevé jamais versé par Loto-Québec grâce à une seule combinaison gagnante.

Ainsi, les employés n'ont donc



Les gagnants du gros lot de 19 millions arborent un sourire de circonstance après avoir encaissé leur chèque hier. Ce sont (assis) Ghislain Arel, Mariette Beauchemin, André Parre et (debout) Jean-Marie Lacharité, Louise Therrien, Mario Sauvé et le propriétaire du marché de St-Wenceslas, Jean Désaulniers.

pas tous abandonné les lieux de travail en lançant à leur patron: «Bye Bye boss.» Plusieurs dont M. Mario Sauvé, boucher au magasin général, ainsi que M. André Parre, qui a 30 ans de métier à la quincaillerie, étaient derrière

leurs comptoirs vendredi et samedi.

C'est sûr que gagner un aussi gros montant, c'est très émouvant, mais ça ne change pas complètement la vie dans l'immédiat,

constate M. Parre. «On devient nerveux et on dort moins les premiers jours, c'est sûr. Mais ça n'a rien changé de ma vie au magasin. D'ailleurs, j'ai travaillé vendredi et samedi, et je travaille encore demain matin.»

Bien sûr, tous souhaitent réaliser quelques projets dans un avenir rapproché comme s'acheter une automobile — et pourquoi pas deux? — décorer la maison, faire un voyage...

«On veut tout d'abord, à court terme, le confort de la famille, explique pour sa part M^{me} Louise Therrien. Et ensuite de la famille élargie, les frères, les sœurs. On va décider ça au fur et à mesure.»

Le groupe n'avait pas l'habitude d'acheter régulièrement des billets de loterie. Il tentait sa chance à l'occasion. Mercredi dernier, ils ont fourni chacun deux dollars et ont laissé le terminal de Loto-Québec décider de la mise.

Ce tirage n'a peut-être pas encore changé la vie des six gagnants, mais cela a sans aucun doute complètement bouleversé celle du propriétaire du magasin général, M. Jean Désaulniers, qui va finir par perdre un beau jour ses six employés.

«Ça fait quatre à cinq jours que je me prépare à ça psychologiquement parlant, affirme M. Désaulniers. Au niveau de l'épicerie, il n'y aura pas de problème, c'est le domaine de la quincaillerie qui est un peu plus difficile», car M. Parre occupait le poste depuis 30 ans.

Il dit avoir été très heureux lorsqu'il a appris que ses employés — et amis — avaient remporté le gros lot, mais prend conscience aussi des problèmes qui vont surgir. «Mais, ajoute-t-il, j'aime relever les défis.»

André Pratte



Vestiges (2)

«Ces pierres qu'on voit en courir d'ouest en est ont une valeur inestimable. Mises au jour, mesurées et étudiées par les archéologues, elles ont survécu», peut-on lire sur une affiche plantée au Champ-de-Mars. «Ces pierres», ce sont les assises du versant nord des fortifications de Montréal, taillées il y a plus de 250 ans, qu'on peut admirer depuis que le stationnement qui les cachait a été transformé en parc.

Lorsque les archéologues ont fouillé le site du projet immobilier Faubourg Québec — l'ancienne gare de triage du CP dans le Vieux-Montréal — ils ont trouvé les restes de l'extrémité sud-est des mêmes fortifications. Des vestiges qui, cependant, sont moins impressionnants que ceux du Champ-de-Mars. «Ce que nous avons trouvé, ce sont les fondations des fortifications, explique l'archéologue Pierre Bibeau, de la firme Arkéos. Nous n'avons trouvé qu'une seule pierre de taille.»

En vertu de la phase I du projet Faubourg Québec, la rue de la Commune sera prolongée au-dessus des fondations du mur sud, tandis que les vestiges du mur est seront détruits pour faire place à des condos. Déjà, à l'extrémité ouest du site, les ruines d'un autre édifice historique, la «canoterie du roi», ont été rasées, et le béton du stationnement souterrain des condominiums a été coulé. «A Montréal, se scandalise le porte-parole du groupe Bastion Québec Patrick Salin, on démolit des murs qui ont 280 ans d'âge!»

L'importance du projet Faubourg Québec pour l'avenir de Montréal est indiscutable. Si l'on veut que le centre-ville soit vivant et vivable, il faut que des gens y vivent. Or Faubourg Québec amènera pas moins de 5000 nouveaux résidents au coeur de la ville.

C'est vrai que l'administration municipale n'a pas assez tenu compte de la présence sur le site de vestiges d'une grande valeur symbolique. Si elle avait été un peu moins pressée («Faubourg-Québec, c'est comme un projet présidentiel en France!», me disait Dinu Bumbu, d'Héritage-Montréal), si elle avait pris la peine d'examiner des façons d'adapter les condos aux vestiges plutôt que les vestiges aux condos» (l'expression est d'Yves Beauchemin), la controverse aurait été désamorcée.

Mais cela n'a pas été fait. Le terrain appartient maintenant à un entrepreneur, la construction a commencé, et des condos ont déjà été vendus. Exiger aujourd'hui qu'on arrête tout, qu'on reconstruise les fortifications et qu'on ouvre un grand musée, comme le fait Bastion Québec, c'est totalement irréaliste.

C'est l'avis notamment de l'architecte Herb Stovel, ancien secrétaire général de l'International Council on Monuments and Sites, autorité souvent citée par les militants de Bastion Québec. «Pourquoi faudrait-il qu'il y ait un musée sur chaque site historique? se demande M. Stovel. Le développement est important, sinon, nous aurons un monde mort. Ce qu'il faut, c'est intégrer les vestiges au développement.»

Construire l'avenir en respectant le passé: là se trouve le juste milieu. Mais c'est un juste milieu qui exige de l'audace et de l'imagination. La Ville promet déjà de rappeler la mémoire des lieux. Comment? On parle d'un marquage au sol, qui indiquerait l'emplacement des fortifications. De quelques affiches peut-être.

C'est insuffisant. On comprend que l'administration soit fatiguée de se battre contre ceux qui veulent sacrifier l'avenir au nom du passé. Mais cela ne devrait pas l'empêcher de percevoir ce qu'il y a de légitime dans leur souci de mieux faire connaître l'histoire française de Montréal.

Pourquoi ne pas intégrer à Faubourg-Québec un mini-Pointe-à-Callière, où seraient préservées une partie des vieilles fondations et exposées les découvertes faites lors des fouilles du site? «Il faudrait trouver un autre emplacement pour 35 ou 50 places de stationnement», proteste Pierre Desjardins, de la Société d'habitation et de développement de Montréal. Déchirer une page d'histoire ou déplacer un stationnement? Quel dilemme!

«Y'a personne qui va aller voir ça, deux pieds de fondations au deuxième sous-sol!» lance encore M. Desjardins. Ça, c'est loin d'être sûr. Ce qui est absolument certain par contre, c'est que personne ne descendra dans un stationnement souterrain pour aller voir une affiche qui se lirait comme suit: «Ces pierres qu'on pouvait voir courir d'ouest en est avaient une valeur inestimable. Mises au jour, mesurées et étudiées par les archéologues, elles ont été enfouies sous des tonnes de béton.»

Oka: un Mohawk décrit le type de balles qu'il avait, le 11 juillet 90

d'après PC

■ Le Mohawk Lowny Thompson, d'Akwesasne, avait en main un fusil d'assaut AR-15, le 11 juillet 1990 dans la pinède d'Oka. Depuis la Guerre du Vietnam, il s'agit de l'arme qu'utilisent les forces américaines, notamment les Marines, corps auquel Thompson a appartenu de 1972 à 1974.

Or, avant même que la question ne lui soit posée, Thompson, unique témoin entendu hier à l'enquête du coroner Guy Gilbert sur la mort du caporal Marcel Lemay, de la Sûreté du Québec, a tenu à spécifier qu'il utilisait des munitions de calibre .223 à tête molle (soft point), contrairement aux militaires qui utilisent des munitions à tête chemisée (full metal jacket). Il a dit aussi qu'il disposait de deux chargeurs de 30 balles.

Selon la preuve entendue jus-

qu'ici, la balle qui a tué le caporal Lemay, le 11 juillet 1990, était à tête chemisée.

«Pourquoi spécifiez-vous que les balles que vous aviez étaient à tête molle?» lui a demandé l'avocat de la Sûreté du Québec, Mario Bilodeau.

«Parce que vous savez que le caporal Lemay a été tué avec une balle à tête chemisée?» a-t-il renchéri.

À cela, le témoin a répondu: «Je ne sais pas.»

Thompson a dit avoir laissé son arme dans la pinède quand il a quitté l'endroit en août.

Thompson, âgé de 40 ans, vit du côté québécois de la réserve d'Akwesasne, soit à Saint-Régis.

Selon son témoignage, auquel assistaient quelques Mohawks arborant des vêtements à l'effigie des Warriors, Lowny Thompson s'est rendu une première fois en mai 1990, à Kanesatake, à la suite d'un appel téléphonique et d'une

invitation formelle faite directement par David Gabriel, de Kanesatake, fils de Samson Gabriel, chef du Longhouse.

David Gabriel a demandé de l'aide en raison du projet d'expansion du club de golf d'Oka qui, estimait-il, mettait en péril des terres revendiquées par les Mohawks.

Lowny Thompson est revenu ensuite dans la pinède le 5 juillet. Mis à part une visite de 24 heures à Akwesasne, le 7 juillet, il est demeuré dans la pinède durant plus d'un mois.

Le matin du 11 juillet, il disposait d'une radio afin de communiquer avec Kahnawake. Il n'a pas voulu dire avec qui il devait parler et à quelles fins.

L'avocat de la SQ a rappelé au témoin qu'il avait été arrêté par des policiers au cours du mois de juillet à Hudson, en compagnie de son frère Jeffrey. Il avait alors dit qu'il n'était pas à Kanesatake le 11 juillet.

Lowny Thompson a reconnu qu'il avait circulé un rumeur originant de Kanesatake, voulant qu'il était l'auteur du coup de feu qui a tué le caporal Lemay.

Il dit avoir mené des recherches pour connaître l'origine de cette rumeur.

À la surprise générale, Lowny Thompson a ensuite affirmé qu'Allen Gabriel avait tenu de tels propos devant le coroner la semaine dernière. Personne n'avait pourtant entendu une telle déclaration de la part d'Allen Gabriel...

Lowny Thompson n'est pas le premier Mohawk à tenter de discrediter Allen Gabriel qui, mardi dernier, a soutenu que la crise d'Oka prenait son origine dans «une insurrection dirigée par la Société des Warriors».

Mercredi, Dennis Nicholas avait traité de menteur et de traître Allen Gabriel, sans en faire l'ombre d'une démonstration. Il

s'était ensuite réfugié dans la lecture d'une légende et avait déclaré ne vouloir répondre à aucune question.

La 115^e journée de l'enquête du coroner Gilbert a donné lieu à quelques scènes d'intimidation de la part de Warriors: deux d'entre eux ont tenté d'empêcher les cameramen de faire leur travail.

Quand un agent de sécurité a demandé aux gens de se lever à l'arrivée du coroner, l'un est demeuré assis, avachi.

Un autre a été prié de retirer sa casquette tandis que le greffier a dû insister pour que l'espace réservé aux journalistes ne soit utilisé que par eux.

Lowny Thompson poursuivra aujourd'hui son témoignage. Devrait suivre Kirk Lessard, de Kanesatake.

En après-midi, Dennis Nicholas devrait se représenter devant le coroner.

La SQ identifie les meurtriers d'un détenu étranglé à Port-Cartier

Presses Canadienne
PORT-CARTIER

■ Les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont identifié les meurtriers du détenu Eric Charbonneau, étranglé peu après 21 h vendredi dans la cellule située en face de la sienne, au pénitencier de Port-Cartier.

Il s'agit de deux codétenus anglophones de 25 et 30 ans, qui se seraient querellés avec la victime pour un motif imprécis.

Dix-huit prisonniers de l'aile où logeait le détenu assassiné figuraient sur la liste des suspects. Les deux témoins, identifiés à la suite d'un interrogatoire, seront accusés jeudi, au Palais de justice de Sept-Îles, de meurtre prémédité.

Le plus âgé des suspects purgeait une sentence à vie pour un meurtre tandis que son acolyte avait écoppé de 16 ans de prison pour vol qualifié, séquestration et possession d'arme.

La victime de 21 ans a été étranglée avec un câble d'acier dans la cellule 102 après l'ouverture du quartier cellulaire en milieu de soirée, une procédure courante permettant aux détenus de se dégourdir dans la salle communautaire.

Mais ce soir-là, une violente bagarre a éclaté entre cinq détenus de l'établissement, conçu pour les cas de protection.

L'arme du crime provenait du gymnase. Le corps a été retrouvé sous un lit par les gardiens après la séance de dénombrement des prisonniers.

Charbonneau purgeait, depuis le 8 mai 1992, une peine de six ans de pénitencier pour homicide involontaire. Selon l'agent Camille Gagnon, le crime ne serait toutefois pas relié à ses antécédents.

Les policiers du Bureau des crimes contre la personne de Québec sont retournés hier au pénitencier pour compléter les formalités de comparution des deux criminels.

Il est rare qu'un crime commis dans le milieu carcéral soit élucidé aussi rapidement puisque cette clientèle a tendance à se protéger en gardant le silence.

CLUB ULTIMA™

Le magasin-entrepôt qui offre la plus grande sélection de linge de maison et d'articles de cuisine à Montréal!

vous offre encore plus!

LES MATELAS ET LES LITS



Livraison & installation disponibles

LES PARURES DE FENÊTRE



DES STORES VERTICAUX et HORIZONTAUX, les TENTURES et le REMBOURRAGE.

PORCELAINE, CRISTAL & ARGENTERIE



NOUVEAU! Réglage de cadeaux

Entre voir notre gamme complète de matelas.

Serta & SOMMEX

Nous sommes si fiers de la qualité offerte que durant 30 nuits, si vous ne dormez pas comme "sur un nuage", vous pourrez l'échanger pour un second sans préjudice.

De plus, nous vous offrons une vaste sélection de lits en fer et en laiton à prix d'entrepôt, jour après jour.

Nous avons une gamme complète de parures de fenêtre pour chaque pièce de votre maison.

Choisissez parmi des milliers de tissus offerts et nous pourrions confectionner tous les coordonnés possibles pour une pièce irrésistible.

Draco March
HunterDouglas
SUREFIT
ROBERT ALLEN

Laissez-nous vous tenter à découvrir la qualité des marques renommées tel:

Villeroy & Boch
Royal Doulton
ONEIDA
JOHNSON BROTHERS
et beaucoup plus!

WEST ISLAND
3205, boul. des Sources (Galeries des Sources)
TÉL.: 685-6565

OUVERT SEPT JOURS PAR SEMAINE!

• Carte de crédit CLUB ULTIMA
• Chèques personnalisés

Ciaccia fait reporter la décision sur le destin des Maraloï

KATIA GAGNON
de la Presse Canadienne
QUÉBEC

La saga des Maraloï n'a pas fini de faire couler de l'encre. Hier après-midi, on apprenait qu'ils ne seraient pas déportés, du moins pour l'instant, et leur avenir semblait un peu moins incertain grâce à une intervention du ministre québécois de l'Immigration, John Ciaccia.

M. Ciaccia a en effet fait parvenir hier une lettre à son homologue fédéral, Sergio Marchi, dans laquelle il lui demande la permission de délivrer le certificat de sélection des Maraloï en sol québécois, évitant ainsi à la famille de se rendre dans une terre d'asile pour formuler une demande de résidence permanente.

C'est la première fois que le Québec formule une telle demande auprès des autorités fédérales, selon le cabinet du ministre. «Ce

que vit cette famille est épouvantable et on va tout faire pour que leur calvaire cesse», a assuré Suzanne Roch, l'attachée de presse de M. Ciaccia. Ce dernier est présentement en voyage à l'étranger du pays.

Hier après-midi, au bureau de M. Marchi, on n'avait toujours pas entendu parler de la missive en provenance de Québec. «Ce serait la première intervention directe de M. Ciaccia dans le dossier», a indiqué Gerry Mafre, un

porte-parole du cabinet de M. Marchi.

S'il assurait que les Maraloï avaient obtenu un délai — Immigration Canada exigeait qu'ils quittent le territoire canadien hier —, M. Mafre ne pouvait cependant en préciser la nature exacte: «Ils ne seront pas déportés aujourd'hui (hier). C'est tout ce que je peux dire.»

Denis Gingras, l'avocat des Maraloï, affichait un optimisme teinté de scepticisme. «Les Mara-

loï n'ont pas l'impression que tout cela est terminé. Mais je crois que le fédéral ne peut plus démontrer de mauvaise foi avec la lettre de M. Ciaccia», a-t-il indiqué. On s'attendait à ce que le ministre Marchi donne dès aujourd'hui une réponse officielle à M. Ciaccia.

Aurait-il été utile que le ministre fasse pression plus tôt auprès de son homologue fédéral? «Je ne peux pas spéculer sur une telle possibilité», a dit Gerry Mafre. «M. Ciaccia a enfin accédé à une demande que nous lui avons faite il y a un mois. M. Marchi lui avait expressément demandé de faire de telles démarches», a déclaré en conférence de presse le député bloquiste de Québec-Est, Jean-Paul Marchand.

Au cabinet de M. Ciaccia, on se défendait bien d'être resté les bras croisés: «Nous avons fait tout ce qui était en notre pouvoir. L'immigration est de compétence fédérale: malgré toute la compassion que nous avons pour la famille, ce n'était pas de notre ressort», a affirmé Suzanne Roch.

«Nous avions même rendez-vous avec la famille à 14 h, hier, à nos bureaux de New-York, afin de faciliter le traitement de leur demande de résidence», a ajouté M^{me} Roch. On sait que les Maraloï ont été refoulés à la frontière américaine, vendredi, parce qu'ils n'ont pas pu fournir d'adresse permanente au Québec.

Selon M. Marchand, les documents que les Maraloï ont présentés aux douaniers américains n'étaient pas conformes à ceux que le gouvernement fédéral émet normalement. «Ces documents ont pu laisser croire aux douaniers que les Maraloï étaient expulsés du Canada et qu'ils allaient tenter de s'exiler aux États-Unis», a-t-il affirmé.

L'avocat des Maraloï, Denis Gingras, trouvait lui aussi très étrange que ses clients aient connu des problèmes avec les douaniers. «J'avais très soigneusement tout préparé», a-t-il souligné. «J'attends d'avoir des faits précis pour aborder cette question avec la presse.»

Coups de feu à Montréal-Nord: deux arrestations

MARCEL LAROCHE

Deux individus associés à la mafia montréalaise ont été appréhendés par les policiers de la CUM relativement à une altercation ponctuée de coups de feu survenue le lundi de Pâques à la porte d'une discothèque de Montréal-Nord.

Un des suspects d'origine italienne a été arrêté hier matin au palais de justice de Montréal en présence de son avocat tandis que son présumé complice, un ressortissant colombien, a été interpellé dans le nord de la métropole, au

volant de sa luxueuse Dodge Stealth.

En fouillant le conducteur de l'auto qu'ils avaient à l'œil depuis quelques heures, les enquêteurs de la CUM ont trouvé un pistolet de calibre .45 chargé à bloc.

Les deux prévenus, dans la trentaine, fort bien connus des services policiers, ont été écroués en attendant leur comparution aujourd'hui au palais de justice de Montréal sous deux chefs d'accusation de tentative de meurtre.

Cette double arrestation effectuée par les enquêteurs du district 45 de la CUM, un peu après 10 h

hier matin, est directement reliée à un incident survenu à la porte du super disco club L'Horizon du 5580, boulevard Henri-Bourassa, à Montréal-Nord.

Ce populaire établissement, fréquenté assidûment par plusieurs membres du clan Cotroni, était bondé de clients quand, pour une raison encore inconnue, une altercation a éclaté entre les deux pégrins et deux hommes d'origine libanaise.

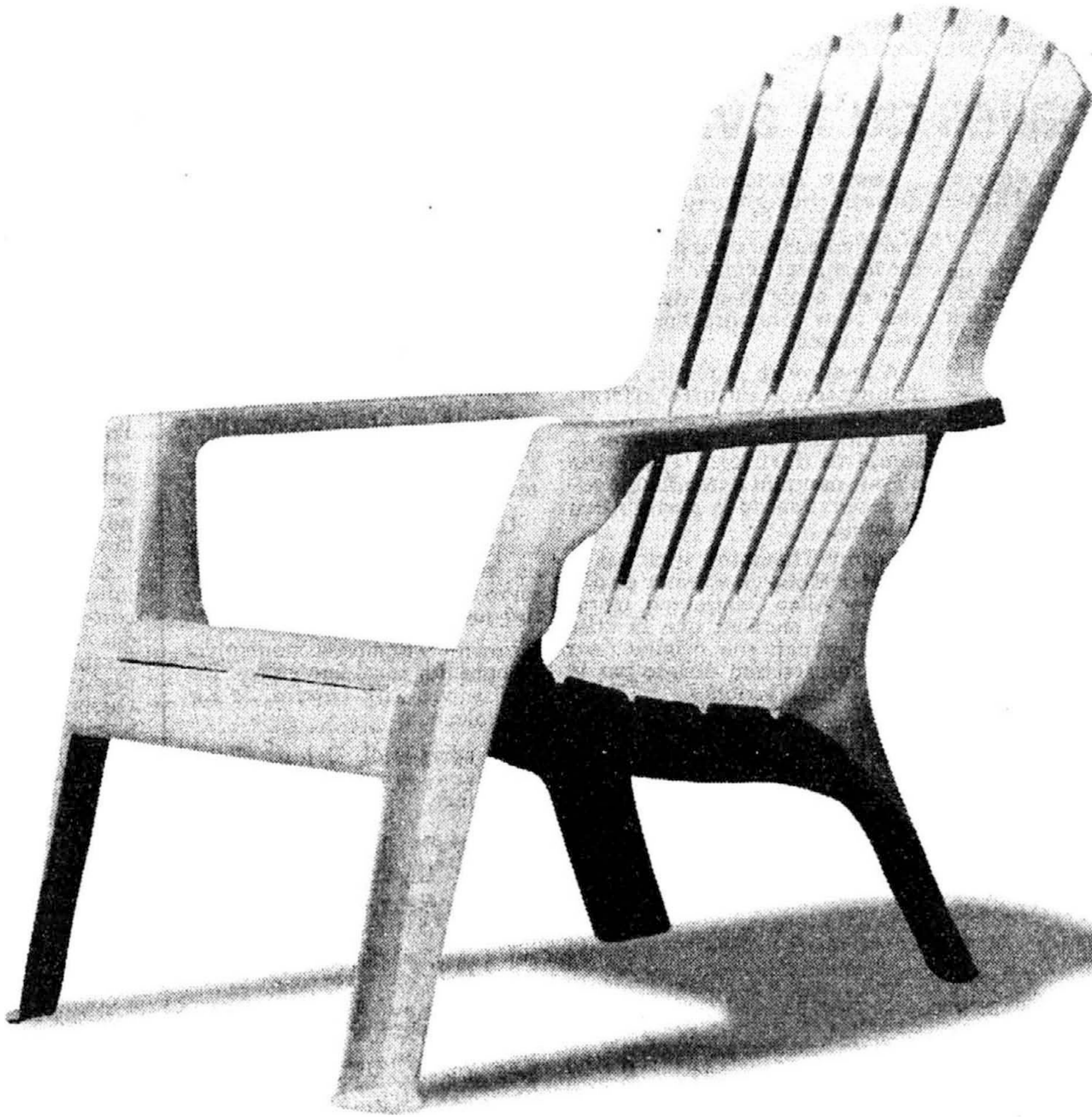
Les belligérants se sont retrouvés à l'extérieur du bar, un peu après minuit, où l'un d'eux a brandi une arme de poing et ouvert le feu à plusieurs reprises.

Dans le feu de l'action, l'un des

Libanais a été touché à une jambe et à un bras alors que son ami s'en est tiré avec une éraflure à un bras et... une bonne peur.

Les deux assaillants avaient évidemment disparu lorsque policiers et ambulanciers sont accourus sur les lieux de cet attentat pour faire transporter les blessés à l'hôpital Santa-Cabrini.

Les enquêteurs de la CUM ont dû patienter plusieurs heures avant que l'homme atteint de projectiles décide finalement de porter plainte, sur les conseils pressants de son ami craignant le retour possible des suspects armés.



N'oubliez pas d'apporter vos skis.

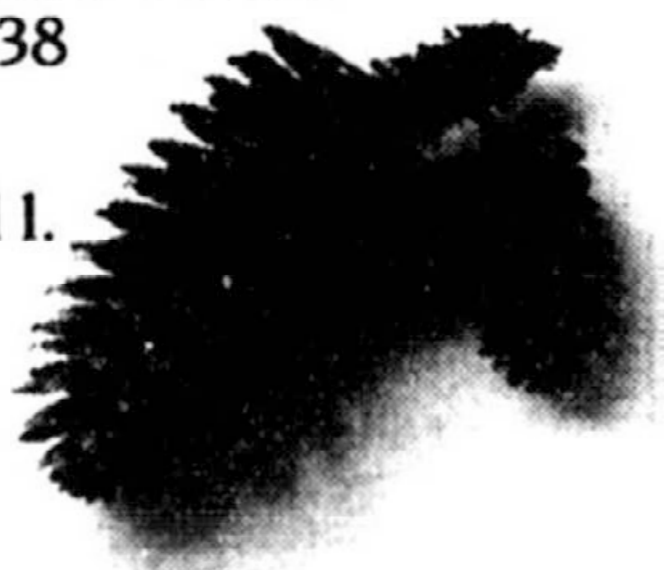
Ski gratuit pour les enfants de 12 ans et moins

Le printemps brille pour tout le monde à Tremblant. Pendant que les enfants de 12 ans et moins skient gratuitement, les aînés comme les adultes profitent de prix qui

fondent comme neige au soleil. Imaginez: pour la somme de 69\$* par personne, vous obtenez une journée de ski et une nuit d'hébergement en occupation double. Alors, enlevez quelques pelures et venez vous dorser la couenne sur les pistes. Au printemps, la montagne reste blanche. Pas vous.

Infoneige
Avec Bell Mobilité Cellulaire: *SKI
De Montréal: (514) 844-1238
Pour plus d'informations,
composez le 1 800 461-8711.

*Cet offre est valide du 4 au 24 avril 1994, à l'exception des samedis 9 et 16 avril. Selon la disponibilité. Taxes en sus.



TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec

25\$ Pour une journée de ski

Pour les 21 à 64 ans

20\$ Pour une journée de ski

Pour les 13 à 20 ans et les 65 ans et plus

En présentant ce bon dûment rempli à la billetterie, vous obtiendrez votre billet de ski d'une journée à Tremblant.

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ CODE POSTAL _____

*Cet offre est valide du 4 au 24 avril 1994, à l'exception des samedis 9 et 16 avril. Ce bon doit être dûment rempli pour être valide. Il ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle et n'a aucune valeur monétaire. Il demeure en tout temps la propriété de Tremblant et toute revente est illégale. Un bon par personne. (872) (8620)

TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec

Aux détenteurs de passe de saison d'une autre station de ski

15\$ Pour une journée de ski

Pour les 21 à 64 ans

10\$ Pour une journée de ski

Pour les 13 à 20 ans et les 65 ans et plus

En présentant ce bon dûment rempli à la billetterie, vous obtiendrez votre billet de ski d'une journée à Tremblant.

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ CODE POSTAL _____

*Cet offre est valide du 4 au 24 avril 1994, à l'exception des samedis 9 et 16 avril. Ce bon doit être dûment rempli pour être valide. Il ne peut être jumelé à aucune autre offre promotionnelle et n'a aucune valeur monétaire. Il demeure en tout temps la propriété de Tremblant et toute revente est illégale. Un bon par personne. (871) (8810)

TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec

La maison Dallaire a-t-elle refilé des cadavres à un cégep pour la thanatologie?

La maison Alfred Dallaire a-t-elle oui ou non «prêté» sans autorisation des dizaines de cadavres au département de thanatologie du cégep de Rosemont afin que ses étudiants puissent se faire la main?

C'est en tout cas ce qu'affirmait hier soir le réseau de télévision Quatre saisons (TQS). Le journaliste Dominic Arpin, qui a mis la main sur des documents compromettants, estime que la maison Alfred Dallaire a «prêté», entre 1982 et 1991, plus d'une centaine de cadavres au cégep Rosemont.

Selon le journaliste, ces corps devaient être incinérés directement, mais ils ont d'abord été détournés sans que les familles ne soient mises au courant, pour que les étudiants en thanatologie puissent pratiquer l'embaumement.

TQS a obtenu une lettre d'un responsable du cégep, datée du 29 juillet 1982, faisant état d'une entente «d'approvisionnement» de plusieurs années entre le département de thanatologie et la compagnie Alfred Dallaire. La lettre stipulait aussi qu'Alfred Dallaire devait faire parvenir au cégep un corps par semaine pour la session d'automne et quatre corps pour la session d'hiver.

TQS a également une liste de

72 personnes dont les cadavres auraient été «prêtés» au cégep de Rosemont sans le consentement des familles, entre novembre 1989 et décembre 1990.

Selon TQS, c'est l'embaumeur en chef chez Alfred Dallaire qui choisissait les corps à envoyer au cégep.

Cette pratique, interdite par l'ancien code civil, aurait pris fin subitement en 1991, pour des raisons qu'on ignore.

La maison Alfred Dallaire n'a pas voulu commenter cette affaire embarrassante, hier. Nicole Desmarais, relationniste embauchée par l'entreprise, a fait savoir que le président Paul-Émile Légaré était en «réunion importante toute la journée» et «impossible à joindre».

«Une enquête interne est en cours (depuis hier); nous pourrions commenter cette affaire lorsque nous aurons les résultats de l'enquête», a dit M^{me} Desmarais.

Le coordonnateur du département de thanatologie du cégep Rosemont, André Lépine, a pour sa part indiqué qu'il n'était pas au courant de cette pratique, qu'il n'était pas en poste avant 1991 et qu'il reçoit peu de corps des maisons funéraires.

Un adolescent accusé de meurtre saura la semaine prochaine s'il peut être libéré

GEORGES LAMON

Ce n'est probablement que la semaine prochaine que la juge Mireille Allaire, de la Chambre de la jeunesse, décidera si elle doit ou non libérer un adolescent de 17 ans, accusé du meurtre d'un autre jeune du même âge, survenu le 12 mars à Brossard.

Rappelons qu'à la suite d'une altercation entre jeunes non loin

d'un magasin de location de casquettes vidéos relative à une blague douteuse, le jeune Georges-Eric Lohier, de Brossard, avait été frappé d'un coup de couteau au cœur, lui causant une hémorragie interne. Transporté à l'hôpital, il n'a pas survécu à sa blessure.

Hier M^e René de Repentigny, pour la poursuite, a fait entendre plusieurs jeunes qui sont venus raconter certains événements qui avaient précédé le meurtre pour lequel l'adolescent se retrouve aujourd'hui devant le tribunal. C'est le lundi suivant du meurtre que l'adolescent s'était livré à la police de Brossard, en compagnie de son avocat, M^e Jacques Rouillier, de Saint-Jean-sur-Richelieu. Son nouvel avocat, M^e Normand Marquis a rappelé au tribunal que son jeune client était détenu depuis déjà 21 jours.

En après-midi, le juge Allaire a entendu les argumentations des deux avocats.

Rappelons enfin que déjà une requête avait été présentée par la poursuite pour déférer l'adolescent devant un tribunal pour adultes.

RÉSULTATS
BANGO Tirage du 94-04-05

4	6	7	10	12
16	20	29	30	31
33	37	38	45	48
49	51	52	53	65

Prochain tirage: 94-04-06

T.V.A. LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ALCOOL DROGUE

SI C'EST UN PROBLÈME DANS TA VIE, JE SUIS PRÊT À T'AIDER. **PAUL AQUIN** ET SON PERSONNEL (514) 229-3426

TELECOPIEUR 229-7882

DEPUIS 1978

PAVILLON GRAND ELAN

4711, RUE ROLLAND, C.P. 119 MONT-ROLLAND (QUÉBEC) JOR 1G0
IL Y A UN SEUL ET UNIQUE PAVILLON GRAND ELAN À MONT-ROLLAND.

Ouafa Moussiyne écope une amende de 300\$ pour vol à l'étalage

GEORGES LAMON

Le juge Pierre Bouchard, de la Cour municipale de Longueuil a imposé une amende de 300\$ à Ouafa Moussiyne pour un vol à l'étalage qu'elle avait commis le 7 juillet 1993 dans un magasin à rayons Zeller's de Place Longueuil. Il s'agissait d'un vol de 33 produits cosmétiques pour une valeur totale de 197,91\$ et pour lequel l'accusée avait plaidé coupable.

Dans sa décision qu'il a rendue hier après avoir entendu les parties dans cette affaire — à l'origine d'une dénonciation devant le Conseil de la magistrature contre son collègue Richard Alary relative au port du «hijab» — le juge Bouchard, n'a pas retenu la demande de la défense, qui proposait une absolution conditionnelle. La femme de 36 ans, une musulmane d'origine marocaine, qui portait cette fois un foulard pour cacher ses cheveux et non son visage, a écouté religieusement les raisons énoncées par le juge pour appuyer sa décision.

Le juge n'a d'ailleurs pas retenu les prétendues pertes de mémoire de l'accusée, soutenant qu'elles étaient à sa connaissance avant sa venue au pays, mais n'avait rien fait pour y remédier. «Le vol du 7 juillet était une autre affaire qui aurait pu susciter son inquiétude, a-t-il relevé. Il est impossible qu'elle ait pu avoir une perte de mémoire des 33 articles glissés dans son sac à main. Elle s'est portée itinérante (touriste dans plusieurs pays) durant plus d'un an sans se préoccuper de l'enfant que sa grand-mère gardait. C'est invraisemblable pour une personne qui a un enfant à charge. Le tribunal n'accepte pas

comme plausible ni crédible ses explications quant à son vol, a-t-il ajouté. Le tribunal a tenté et donné toute la latitude possible à l'accusée pour faire amende honorable, pourtant il n'a pu relever chez elle aucun signe de remords.»

Exemplarité

Le juge Bouchard, s'appuyant sur une jurisprudence dans le cas des vols à l'étalage, dont certains étaient la conséquence d'un geste isolé ou commandé par la nécessité alimentaire, a noté que les circonstances militaient davantage en faveur d'une sentence que d'une clémence. C'est donc, à son avis, l'intérêt public et l'exemplarité qui l'emportent d'emblée sur une clémence. Aussi lui a-t-il refusé sa demande d'absolution conditionnelle requise par son avocat, Me Pierre Lescaubeau.

En pleurs

C'est en pleurs, à sa sortie de la salle d'audience, que Mme Moussiyne, a accueilli plutôt sidérée la décision du juge Bouchard. Elle en était d'ailleurs inconsolable.

Quant à son avocat, visiblement décontenancé et même choqué, lui aussi, par la décision du juge, il a d'ailleurs annoncé sans attendre qu'il en appellerait de cette sentence. Car, selon lui, le juge aurait dû lui accorder l'absolution conditionnelle, une pratique assez courante, prétendait-il, dans ces cas-là.

Appelé à commenter la décision du juge Bouchard, Me Lescaubeau a tout d'abord parlé d'une décision «incompréhensible» et appuyée sur l'hérésie. Finalement, il s'est retenu en précisant qu'il n'avait aucun autre commentaire à faire à ce sujet.



Paul Teale, menotté, au moment où il quittait le palais de justice de St. Catharines, hier.



Debbie Mahaffy (à droite), mère d'une des victimes, s'est rendue à la comparution avec son fils de 9 ans, Ryan.

Affaire Teale: l'enquête préliminaire annulée

Presse Canadienne

ST. CATHARINES, Ont.

L'accusation a annulé l'enquête préliminaire de Paul Teale parce qu'elle a peur que le dur contre-interrogatoire de la défense ne fasse craquer son témoin clé, a déclaré hier l'avocat de Teale.

La Couronne «cache ses véritables intentions», qui sont d'éviter de soumettre l'ex-épouse de Teale, Karla, à tout contre-interrogatoire avant le procès de son mari qui est accusé du meurtre prémédité de deux étudiantes, a soutenu Ken Murray.

«Je crois que ce qu'on veut c'est de la faire se présenter en cour une fois et une fois seulement, sans que personne n'ait l'occasion de tester sa crédibilité», a-t-il expliqué après que son client eut comparu au tribunal de St. Catharines.

Me Murray a dit qu'il demandera peut-être à un juge de renverser la décision de la Couronne d'annuler l'enquête préliminaire et d'envoyer Teale, 29 ans, directement à son procès.

Karla Teale, 23 ans, a été reconnue coupable d'homicide in-

volontaire en rapport avec les meurtres de Kristen French, 15 ans, de St. Catharines, et Leslie Mahaffy, 14 ans, de la ville voisine de Burlington. Elle a été condamnée à 12 ans de prison.

Les avocats ont décidé mardi qu'ils fixeront la date du procès de son époux le 2 mai.

Le procureur Ray Houlihan souhaite que le procès débute en octobre.

Teale, une boucle de cheveux sur le front, s'est présenté en cour vêtu d'un complet bleu foncé, menotté aux poings et fers aux pieds.

Debbie Mahaffy, la mère de Leslie, était dans la salle, impassible, en compagnie de son fils de 9 ans, Ryan.

Quelques spectateurs et environ 35 journalistes et cameramen assistaient à l'audience, tenue dans la même salle où une foule de gens s'était réunie l'été dernier, alors que se déroulait le procès de Karla Teale.

Un photographe a été heurté par une voiture de police ramenant Teale en prison mais n'a pas été blessé sérieusement, ont indiqué des témoins.



SUBARU MONTRÉAL

Et voilà le printemps!

SPÉCIAUX PRINTANIERIERS! — SPÉCIAUX PRINTANIERIERS!
Profitez de notre révision printanière maintenant et obtenez un remplacement de l'huile et du filtre GRATUIT!!!

POUR SEULEMENT **59⁹⁵\$** NOUS ALLONS :
VÉRIFIER TOUS LES SYSTÈMES DE VOTRE VÉHICULE :
RÉGLER TOUS LES NIVEAUX LIQUIDES ET DE PRESSION
VOUS FAIRE UN COMPTE RENDU COMPLET!
NOS TECHNICIENS SONT FORMÉS À L'USINE!

INSTALLATION ET BALANCEMENT DES PNEUS SEULEMENT 9⁹⁵\$ ch
Voyez nos spéciaux sur pneus neufs!

PROFITEZ D'UN ESCOMPTE DE 15% SUR TOUTE MAIN-D'ŒUVRE ADDITIONNELLE
(DURANT LE MOIS D'AVRIL 1994)

ÉVALUATION GRATUITE DE LA VALEUR MARCHANDE DE VOTRE VOITURE!
Serait-il temps de remplacer votre auto?
SPÉCIAUX SUR «IMPREZA» «LOYALE» et «LEGACY»
à partir de seulement **12 995⁵⁰\$** (transport inclus)

**Pour un été sans problèmes,
appelez pour un rendez-vous dès maintenant!**

737-4441
4900, rue Paré, Montréal



Les programmes de certificat HEC

Un investissement dans votre carrière

Certificats offerts en classes du soir. 30 crédits

- Gestion d'entreprise
- Gestion financière
- Gestion des opérations et de la production
- Gestion du marketing
- Gestion des ressources humaines
- Informatique pour gestionnaire
- Comptabilité I et II

Conditions d'admissibilité

- Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) OU diplôme équivalent OU trois années d'expérience de travail pertinente.
- Dossier d'études jugé valable et maîtrise suffisante de la langue française orale et écrite.

Date limite d'admission:
Trimestre d'automne 1994: le 1^{er} mai 1994

Et deux nouveaux certificats

- Gestion du commerce de détail et de la distribution
- Commerce international (import-export)

L'esprit d'entreprise

SUBVENTION VIRAGE • SUBVENTION VIRAGE • SUBVENTION VIRAGE



RÉNOVATION RÉSIDENNELLE

SUBVENTION

RECEVEZ 1000\$ du GOUVERNEMENT

pour changer vos portes et fenêtres

- ✓ 30 à 50% sur notre gamme complète de fenêtres bois, vinyle (PVC), aluminium
- ✓ Fenêtre sur mesure sans frais supplémentaire
- ✓ Estimation gratuite

Vimat installe vos portes et fenêtres depuis 17 ans

1006



259\$

3004



199\$

399\$



159\$



99\$



GARANTIE APCHQ

PORTE D'ACIER MELCO
Porte 34 po, cadre en pin 1 1/4 x 7 1/4 po, deux coupe-froid

PORTE-PATIO
(39 7/8" x 81 9/16")
(thermo garantie à vie)
cadre en pin 7 1/4" recouvert de vinyle blanc. Avec barre de sécurité anti-vol

PORTE D'ACIER
cadre en pin 7 1/4 po, percé un trou, sceuil en aluminium (légers imperfections)

PAYEZ ET EMPORTEZ

Les Fenêtres Vimat inc.

LAURENTIDES
13 500 ROUTE 138
ST-ANTOINE DES LAURÉNTIDES
TÉL: (514) 421-0240

TERREBONNE
1036 CH. DU CÔTEAU
TÉL: (514) 471-1141
1-800-567-1141

WEST-ISLAND
188 GRAVELINE
TÉL: (514) 342-8191

LAVAL
200 CH. DES INDUSTRIES
TÉL: (514) 586-3362

SERVICE DE NETTOYAGE

STEAM-WAY

POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT

OFFRE BONI EN 4 POINTS

- GRATUIT: Nettoyage d'une pièce mur à mur
- GRATUIT: Nettoyage des conduits principaux et de la fournaise
- NOUS PAYONS LA T.P.S.
- NOS INCROYABLES bas prix

3 JOURS SEULEMENT

Ne pouvez réserver pour une date ultérieure

NETTOYAGE DE TAPIS

10⁹⁵\$ PAR PIÈCE
(minimum de 2 pièces à ce bas prix)
+ 3e pièce GRATUITE

42⁹⁵\$ SPÉCIAL POUR 4 PIÈCES
Pour aussi peu que
10\$ la pièce
+ 5e pièce GRATUITE

74⁹⁵\$ SUPER SPÉCIAL POUR MAISON COMPLÈTE
5 pièces plus 1 couloir et jusqu'à 15 marches
POUR AUSSI PEU QUE 9\$ PAR PIÈCE + 1 pièce GRATUITE

34⁹⁵\$ CANAPÉ DE TOUTE DIMENSION OU 2 FAUTEUILS
+ 1 pièce GRATUITE

89¢ NETTOYAGE DE GARPETTES
en usage
Cueillette et livraison incluses
PI CAR. Service rapide

NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION

ESTIMATION COMMERCIALE INDUSTRIELLE ET INSTITUTIONNELLE DISPONIBLE



Pourquoi respirer de la poussière et de la saleté nuit et jour quand les experts Steam-Way peuvent facilement éliminer toute la poussière de votre maison, à un prix plus qu'abordable?

Votre maison, comme la plupart des autres, est pleine de moutons, de particules, de vieux plâtres, de clous, de copeaux de bois, de bactéries, de virus, de saleté et même quelquefois de boules de poils qui peuvent provoquer des allergies et entraîner une augmentation des frais de chauffage et de climatisation.

GRATUIT NETTOYAGE DES CONDUITS PRINCIPAUX ET DE LA FOURNAISE

SPECIAL 29\$ SEULEMENT

99\$ par bouche de ventilation

« DES PROFESSIONNELS EFFECTUENT UN TRAVAIL EFFICACE »
Nous nettoyons également les conduits de sécheuse

TÉLÉPHONEZ! du lundi au vendredi de 8 h à 21 h
samedi et dimanche de 8 h à 17 h

COMPOSEZ

333-3333

OUVERT DIMANCHE

Procès pour affaire de moeurs: un psychologue reconnu témoigne

Presse Canadienne
BAIE-COMEAU

Un psychologue reconnu expert par le tribunal a été appelé à témoigner, hier, au palais de justice de Baie-Comeau, au procès de sept adultes de la Haute-Côte-Nord accusés d'agression sexuelle contre des enfants.

Son témoignage a porté sur le comportement général de quatre présumées victimes qui ont témoigné au procès.

Le psychologue Lucien Laforte a toutefois peu élaboré sur les situations vécues par ces six jeunes enfants de Saint-Paul-du-Nord et Sault-au-Mouton.

Ces mineurs auraient été abusés sexuellement par leurs parents de même que par leurs oncles et tantes entre les années 1984 à 1987. Ils étaient alors âgés entre 4 et 11 ans.

M. Laforte a rappelé que les jeunes victimes se rétractent ou amplifient fréquemment les faits vécus, après avoir dénoncé leurs présumés abuseurs.

C'est notamment ce qui s'est produit à ce procès alors qu'une présumée victime a impliqué des animaux dans le cadre d'une réunion familiale où elle aurait été agressée. Par contre, aucun autre jeune témoin n'a rapporté ces événements.

D'autres présumées victimes ont catégoriquement nié des événements rapportés auparavant par d'autres témoins.

« Il y a un sentiment de culpabilité et de honte, vu l'énorme pression et les enjeux de leur témoignage. Voyant l'ampleur des procédures, on peut vouloir faire marche arrière parce que c'est l'inconnu pour eux », a-t-il expliqué au juge Roch Lefran-

çois. M. Laforte a cependant observé que les présumées victimes ont toutes situé les mêmes acteurs, les circonstances, les lieux et le temps.

Le psychologue a ajouté qu'une des jeunes présumées victimes de 18 ans, ayant un âge mental de moins de 10 ans, a vécu un épanouissement soudain, dès son départ de la résidence familiale.

M. Laforte a précisé qu'on pouvait mal imaginer un complot dans ce dossier, parce que les enfants ont tous été séparés depuis 1989.

On a ensuite ouvert une preuve sur voir-dire quant à l'admission d'une déclaration extrajudiciaire d'un des coaccusés.

Le procès reprend ce matin.

Un militaire devenu quadriplégique poursuit la Zurich pour 5 millions

Presse Canadienne
QUÉBEC

Toujours confiné à son lit d'hôpital et condamné à jamais à se déplacer en fauteuil roulant, un jeune militaire de 22 ans, de la base de Valcartier, vient de déposer une poursuite de plus de 5 millions contre l'assureur de l'entreprise en faillite Plage Germain, du lac Saint-Joseph, au nord-ouest de Québec.

Originaire de Rosemère, Jean-François Liebner demande à la compagnie Zurich assurances de l'indemniser pour un accident survenu le 13 juillet 1993 qui l'a rendu quadriplégique.

Dans sa déclaration, l'avocat Guy Bertrand allègue qu'à cette date, pour la première fois de sa vie, son client s'est rendu au centre récréatif et sportif du Lac-Saint-Joseph.

Avec deux de ses amis, il a loué deux tricycles flottants.

Pendant qu'il circulait sur le lac, sur son tricycle, Liebner aurait soudain eu l'idée d'y plonger à l'instar d'autres plaisanciers et baigneurs qui faisaient de même.

Avant de s'exécuter, le jeune homme aurait pris soin de vérifier la profondeur de l'eau à l'endroit où il était. Debout, les pieds au fond du plan d'eau, les bras allongés, il aurait constaté qu'il y avait 7 à 8 pieds d'eau.

Pourtant, au premier plongeon, à environ un pied de l'endroit mesuré, sa tête allait heurter le fond qui n'était recouvert que par un peu plus de deux pieds d'eau.

La poursuite allègue qu'en l'absence de tout affichage quant à la profondeur, en l'absence de toute bouée et de tout autre avertissement, le demandeur ne pouvait deviner, voire appréhender une

pareille disparité dans les profondeurs.

Membre du 22^e Régiment, Jean-François Liebner devait recevoir durant les semaines suivantes le grade de caporal.

Il était également, dit-on, un sportif accompli.

L'accident est venu compromettre sa vie: « Ses espoirs de fonder une famille et de mener une vie normale ont à jamais été hypothéqués, ce qui le laisse dans un état de détresse psychologique et morale grave ».

A titre d'indemnité, il demande entre autres 3,7 millions pour incapacité totale permanente d'ordre fonctionnel, 500 000 \$ pour atteinte psychologique et psychique et 500 000 \$ pour soins futurs.

Sa mère, qui est pratiquement devenue « une infirmière privée » et son père réclament 273 000 \$.

Deux mineurs et un adulte accusés d'effraction et de séquestration

GEORGES LAMON

Deux mineurs de 16 et 17 ans ont été formellement accusés hier d'effraction et de séquestration devant le juge Mireille Allaire, de la Chambre de la jeunesse à Longueuil.

Rappelons que le trio s'était introduit dans une résidence de Greenfield Park samedi soir pour y voler. Prétextant vouloir parler à la jeune fille de la maison, les trois voleurs s'en seraient pris à la mère et au fils qu'ils avaient ligotés, bâillonnés, battus et séquestrés dans leur demeure. Ils s'étaient enfuis ensuite avec divers objets. Toutefois les policiers de Greenfield Park ont réussi à appréhender rapidement les auteurs de ce vol.

Les deux jeunes gens, représentés par Me Jean Gauthier, ont plaidé non coupable et ont été remis en liberté sous certaines conditions en attendant de revenir devant le tribunal le 20 avril pro forma pour prendre connaissance de la preuve retenue contre eux.

Quant au troisième membre du trio, Gregory Knowles, un jeune homme de 18 ans qui possède des antécédents dans des causes instruites devant la Chambre de la jeunesse, il devait comparaître sous les mêmes chefs devant le juge Robert Lafontaine, de la Cour du Québec.

Insecticides: Donohue s'adresse au Bape

Presse Canadienne
CHICOUTIMI

La compagnie Donohue de St-Félicien a demandé hier, devant le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), l'application intégrale du programme quinquennal (1993-1997) de pulvérisations aériennes d'insecticides pour lutter contre certains insectes forestiers.

Le porte-parole de l'entreprise, M. David Salmon, a indiqué aux commissaires que Donohue appuie le programme quinquennal proposé par la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) et visant à garantir les rendements forestiers prévus dans les contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestiers (CAAF).

À l'inverse, le Comité d'environnement de Chicoutimi (CEC) s'oppose nettement à l'usage de l'insecticide chimique appelé fénitrothion pour lutter contre le Diprion de Swaine (un insecte qui affecte le pin gris). Le CEC fait valoir qu'il y a trop de controverse autour de cet insecticide.

Le groupe se dit « tout à fait contre l'utilisation éventuelle du fénitrothion pour lutter contre des poches d'épidémies sévères du Diprion de Swaine. Même aux doses prévues dans l'actuel programme proposé, nous sommes contre son usage au Québec », fait ressortir clairement le mémoire du groupe.

Le même document signale d'autre part aux commissaires que le CEC s'oppose à toute utilisation de produits qui compromettent en forêt, à court et à long terme, l'usage des autres ressources renouvelables et qui présentent un risque certain ou possible pour la santé publique.

Le laboratoire d'écologie végétale de l'Université du Québec à Chicoutimi, représenté par le chercheur Hubert Morin, a souligné de son côté qu'il reste encore fort à faire au chapitre des recherches sur les populations d'arbres situées au-delà du 50^e parallèle. Le laboratoire indique que dans cette même zone, il serait préférable de ne pas effectuer de pulvérisations aériennes d'insecticides puisqu'il s'agit de systèmes naturels.

En réponse à la question d'un commissaire du BAPE, le chercheur a avancé qu'il faudrait plutôt privilégier les recherches entre entomologistes et écologistes.

SPORTS experts

de chaussures

CHAUSSURES / jusqu'à 40\$ de rabais

Chaussures de basketball
ADIDAS Enforcer Mid
Prix courant 69,99

49⁹⁹



Chaussures multidisciplinaires
K-SWISS Quatro Lo
Prix courant 99,99

59⁹⁹



Chaussures de jogging
NIKE Pegasus
Pour homme ou femme
Prix courant 94,99

74⁹⁹



CHAUSSURES / jusqu'à 20\$ de rabais

Chaussures de basketball
NIKE A. Prop Mid
Pour homme
Au bas prix de **79⁹⁹**

Chaussures multidisciplinaires
REEBOK Scrimmage Lo
Pour garçon
Au bas prix de **64⁹⁹**

Pour homme
Prix courant 109,99 **89⁹⁹**

Chaussures de tennis
ADIDAS Response Lo
Pour homme
Prix courant 99,99 **79⁹⁹**

Pour femme
Au bas prix de **64⁹⁹**

Chaussures multidisciplinaires
REEBOK Satellite Lo
Pour homme
Au bas prix de **79⁹⁹**

Sandaes
MERREL Baja
Au bas prix de **39⁹⁹**

Sandaes
NIKE Air Deschutz
Au bas prix de **59⁹⁹**

Bottes de montagne
REEBOK Virazon
Pour homme ou femme
Au bas prix de **69⁹⁹**

VÊTEMENT / jusqu'à 30\$ de rabais



A. Chandail laine polaire
McKINLEY
Prix courant 89,99 **69⁹⁹**

B. Blouson réversible
McKINLEY
Prix courant 119,99 **89⁹⁹**

LES EXPERTS À L'ORIGINE DES EXPLOITS

sports experts

Bouché
185, boul. 1017, boul. Périgny
669-0561
467-7201

Beebeville
Place Longueuil
463-3452

Montarville
655-6053

Brossard
Mail Champlain
671-7275

Chicoutimi
669-0561
Langlois
Place Longueuil
463-3452

St-Basile
Les Promenades
81-Bruno
663-1384

St-Jean-sur-Richelieu
La Cérifour
Richelleu
348-0837
Barnet

Promenades de Sorci
746-1213

Valleyfield
277, rue Victoria
377-0000

Châteauguay
298, boul. d'Anjou
669-3233

Andon
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201, boul. les
Galeries d'Anjou
353-9000

Place Verdille
353-2330

Mallesherbe
2851, rue Sherbrooke E.
622-6108

La Salle
Carrefour Angrignon
365-1286
84-Laurier
la Place Vertu
745-3202

Ville Mont-Royal
Centre Rockland
736-4751

Montreal centre-ville
830, rue Ste-Catherine O.
866-1914

Pointe-à-la-Croix
Centre d'achat Fairview
604-8181

Joliette
55, rue Gauthier Nord
758-1845

Repentigny
Les Galeries Rive-Nord
581-3220

Laval
Carrefour Laval
882-0032
Centre Duvernay
661-2558

Centre Laval
688-1021

St-Jean
188, rue St-Pierre
451-4771

Beauport
Galeries des Mille-Îles
437-1933

St-Basile
200, boul. Arthur-Bourvis
472-5486

St-Jérôme
Carrefour du Nord
432-8400

St-Basile
Les Galeries des Monts
227-4617

St-Jobite
Promenades
St-Adèle
226-2812

Terrebonne
Les Galeries Terrebonne
471-3688

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le dimanche 10 avril 1994. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

Des adolescents dépressifs crient au secours... parfois trop tard

Presse Canadienne

■ Un adolescent de Montréal bat sa mère à mort puis se suicide avec le revolver de son père.

Des amis décrivent l'adolescent de 15 ans comme «un si bon garçon» qui semblait n'avoir aucun problème.

Pourtant, il en avait. À l'instar de beaucoup de jeunes, il jouait les braves alors qu'en réalité il vivait probablement une profonde détresse.

«Personne ne s'attendait à un tel drame», confie un cousin de l'adolescent.

Une note de deux pages laissée par le jeune homme explique qu'il s'inquiétait parce que ses parents se querellaient souvent.

«Il croyait que sa mère n'aimait pas suffisamment son père»,

a déclaré un détective qui a fait enquête dans cette affaire. «La note mentionnait que ses parents ne s'entendaient pas très bien, ce qui l'a fortement déprimé.»

La détresse. Le désir de taire la vérité. Le besoin d'amour. Les querelles familiales. Les piètres perspectives d'avenir.

Pour les adolescents, ce sont là des réalités de tous les jours, quoique le drame qu'a provoqué l'adolescent montréalais soit heureusement peu répandu.

Les maniaco-dépressifs

Jeanette McGrath, 25 ans, de Toronto, a été reconnue mania-co-dépressive il y a trois ans et avoue aujourd'hui qu'elle a connu plusieurs problèmes personnels durant son adolescence.

«J'étais très confuse», affirme Mlle McGrath, qui était très po-

pulaire dans son milieu et qui sortait beaucoup.

«Parfois, durant des périodes pouvant aller jusqu'à six mois, je me sentais dépressive, irritable, anxieuse, incapable de me concentrer. Puis je connaissais une période de renouveau alors que je reprenais confiance. Tout allait alors très bien à l'école. Cela durait peut-être trois mois.»

Mlle McGrath se joignit à un organisme regroupant des mania-co-dépressifs et peut aujourd'hui contrôler sa maladie grâce aux médicaments. Elle est elle-même en train d'organiser une association d'aide pour les adolescents et les jeunes adultes souffrant de cette maladie.

Il n'est jamais facile pour quiconque, surtout pour un adolescent, d'admettre être dépressif.

Beaucoup de jeunes dépressifs

vivent dans des familles où les querelles sont fréquentes ou un des conjoints est alcoolique. Ils refusent de faire face à la réalité devant leurs amis et camarades. Le bonheur qu'ils affichent n'est souvent que bravade.

Il est indispensable qu'ils cessent ce comportement destiné à la galerie. Dès qu'ils ont réussi à faire face à la réalité et, surtout, à l'admettre, ils sont beaucoup plus heureux.

Les adolescents qui sont depuis longtemps dépressifs peuvent s'aider les uns les autres, affirme le Dr Ian Manion, d'Ottawa. Ce n'est toutefois jamais facile.

Brochure médicale

Le Dr Manion, en collaboration avec le Dr Simon Davidson, a publié récemment une brochure au nom de l'Association psy-

chiatrice du Canada, offrant des conseils pratiques sur les maladies mentales et les adolescents.

Les deux praticiens, qui sont attachés à l'Hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, tentent surtout d'informer les adolescents sur les symptômes permettant d'identifier un dépressif en danger: profonds changements de personnalité ou désir soudain d'un jeune de ne plus rencontrer ses amis.

«Nous tentons d'aider les adolescents à venir au secours d'autres adolescents, afin qu'ils se soutiennent entre eux», explique le Dr Manion.

La pire conséquence du stress et de la dépression, le suicide, peut être évité grâce à une approche adéquate, soutiennent les spécialistes.

Quelque 50 000 personnes, au Canada, ont pris part à des sémi-

naires sur le suicide, depuis 1982. Ces séances d'études de deux jours portent surtout sur les causes de la dépression, affirme Gerry Harrington, directeur du Suicidé Information and Education Centre, de Calgary, organisme qui a créé ces séminaires.

«Ainsi, lorsqu'une famille déménage, cela signifie souvent pour l'adolescent la disparition de ses amis et de son environnement scolaire, dit-il. Ce peut également être la perte personnelle d'un petit ami ou d'une petite amie.»

Ces séminaires sont-ils efficaces? Difficile à dire.

M. Harrington soulève par contre que dans les écoles de Calgary, «où nous avons instruit beaucoup de membres du personnel de ce problème, le taux de suicide a diminué».

Victoria refile le dossier du suicide assisté à Ottawa

Presse Canadienne

VICTORIA

■ Le gouvernement fédéral doit prendre la responsabilité d'une réforme des lois sur l'euthanasie et le suicide avec assistance médicale.

C'est la conclusion à laquelle en est arrivé, hier, le ministre de la Santé de Colombie-Britannique après qu'un comité provincial eut été incapable d'en venir à un consensus sur cette épineuse question.

Pour le ministre Paul Ramsey, l'impasse chez les 12 membres du comité d'éthique médicale illustre l'importance de tenir un débat national sur ce problème.

«Cela reflète la division au sein de la société canadienne dans son ensemble», a estimé le ministre.

Le rapport du comité est le résultat de deux ans de consultations et d'études, et fait suite au décès, apparemment par suicide assisté, de Sue Rodriguez, près de Victoria, le 12 février. Mme Rodriguez, qui était atteinte d'une maladie fatale et revendiquait le droit de mourir au moment où elle l'aurait choisi, avec l'aide d'un médecin, avait porté sa cause en Cour suprême, qui avait rejeté sa demande fin septembre.

Les membres du comité ont seulement pu s'entendre sur deux points. Ils ont été unanimes à convenir que les médecins agissent conformément à l'éthique s'ils laissent un décès se produire lorsque celui-ci est imminent et qu'il est médicalement injustifié de tenter de maintenir le patient en vie. Ils ont aussi convenu qu'il faudrait améliorer les programmes de soins médicaux à l'intention des malades en phase terminale.

Mais le comité est resté divisé sur les questions d'euthanasie et de suicide avec assistance médicale. Par une faible majorité, il a convenu qu'aucune de ces pratiques ne devrait être légalisée. Le comité n'a fait aucune recommandation sur l'une ou l'autre de ces questions.

Le ministre Ramsey compte envoyer une copie du rapport au ministre fédéral de la Justice Allan Rock, parce que les deux questions sont couvertes par le Code criminel, qui relève du gouvernement fédéral.

Le Conseil de presse rejette une plainte

Presse Canadienne

■ Le Conseil de presse du Québec a annoncé, hier, qu'il avait rejeté une plainte déposée par un citoyen, M. François Brunet, contre le Journal de Montréal et le journaliste Franco Nuovo, à la suite d'une chronique publiée le 12 août 1993.

Dans cette chronique, intitulée «Le chien se meurt, les tam-tams aussi», M. Nuovo déplorait le déclin de l'intervention de la Ville de Montréal à l'égard de certaines manifestations spontanées et s'étonnait que certaines pratiques soient tolérées.

Le plaignant alléguait que le chroniqueur y avait fait des commentaires «hargneux, méprisants et générateurs de haine et d'intolérance» à l'égard de la communauté homosexuelle.

Dans sa réplique, M. Nuovo avait souligné que, dans le passage en question, il avait utilisé une «image, un jeu de l'esprit (...) qui n'avait d'autre raison que d'illustrer une réalité délicate à exprimer».

Après examen de la plainte, le CPQ a conclu que le journaliste n'avait pas employé de termes méprisants, ou propres à discréditer ou à ridiculiser un groupe de personnes auprès de l'opinion publique.

À son avis, M. Nuovo n'a pas outrepassé non plus la latitude qui lui est conférée par le genre journalistique qu'est la chronique, dans l'expression de ses opinions et points de vue, même en faisant usage d'humour.

BUREAU EN GROS ON NE PAYE JAMAIS TROP!

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

C'EST GARANTI!

NOUVEAU! ORDINATEUR "PowerPC" APPLE



MONITEUR COULEUR SVGA

N° 20923
Le tout dernier de Apple!

- ✓ Processeur RISC de 60 MHz
- ✓ Mémoire vive 8 Mo, à expansion interne de 72 Mo
- ✓ SuperDrive Apple de 1,4 Mo
- ✓ Disque dur de 160 Mo
- ✓ Écran SVGA Plus Apple de 14" avec mémoire vive vidéo (VRAM) de 1 Mo

2999\$

Concessionnaire Autorisé

EPSON IMPRIMANTE PAR POINTS LQ-570 24 AIGUILLES



N° 15082

- Idéale pour le bureau
- 2 polices de caractères variables (8 à 32 points)
- Traitement graphique et entraînement du papier perfectionnés
- Imprime jusqu'à 252 car./sec.

349\$

PAPIER À COPIES

Papier 20 lb. Blanc.

5000 FEUILLES/BTE

LÉTTRE N°14336 **2349***

LÉGAL N°14337 **2999***

PAPIER INFORMATIQUE

N°14315
Uni; blanc. 2200 feuilles par boîte. Feuille simple. 40M. 9 1/2 x 11".

1337*

PAPIER THERMIQUE HAUTE SENSIBILITÉ

N°14478
Rouleau 8 1/2" x 98" Centre 1/2"

1089*

N°14479
Rouleau 8 1/2" x 104" Centre 1"

1895*

N°14480
Rouleau 8 1/2" x 328" Centre 1"

2489*

PAPIER THERMIQUE ULTRA SENSIBILITÉ

Pour des images plus nettes

N°20465
Rouleau 8 1/2" x 98" Centre 1/2"

1089*

N°20466
Rouleau 8 1/2" x 104" Centre 1"

1899*

N°20467
Rouleau 8 1/2" x 328" Centre 1"

3499*

FaberCastell® STYLOS ONYX

Stylos à bille roulante Uni-ball. Pince moulée, capuchon. Choix de 2 pointes. Encre noire ou bleue.

649 DOUZE

O'SULLIVAN BIBLIOTHÈQUES

Faciles à assembler. Fini chêne colonial ou gris. 11 3/4" p. x 36" l.

À 2 TABLETTES 30" h. Chêne (17604) Gris (18774) **4999**

À 4 TABLETTES 45" h. Chêne (18627) Gris (18776) **6999**

À 6 TABLETTES 72" h. Chêne (17606) Gris (18777) **8999**

FAUTEUIL EN CUIR A MI-DOSSIER

N°19722
Il y a du confort, même dans le prix! Noir.

14999

O'SULLIVAN BUREAU D'ÉTUDIANT

N°10050
Un tiroir standard, un pour chemises. 27 7/8" h. x 49 1/2" lar. x 23 3/4" p. Fini chêne. Prêt à assembler.

9999

O'SULLIVAN MEUBLE POUR ORDINATEUR MOBILE

N° 10045
33" h. x 28 1/8" lar. x 23 3/4" prof. Stratifié au riche fini chêne colonial. Plateau de consultation incliné. Tablettes pour clavier et imprimante coulissantes. Roulettes faciles à déplacer.

6999

LIVRAISON GRATUITE A L'ACHAT MINIMUM DE 150 \$ (PAPETERIE). POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, APPELEZ-NOUS!

POINTE-CLAIRE	ST-LÉONARD	MONTRÉAL	LAVAL	ST-LAURENT	LASALLE	HEURES D'OUVERTURE:	PRIX-CHOC POUR MEMBRE ADHESION GRATUITE!
365 BRUNSWICK (DERRIÈRE FAIRVIEW) COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 694-5578 TELECOPIEUR: (514) 694-1849	6800 JEAN-TALON EST COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 251-0513 TELECOPIEUR: (514) 251-0588	301 ST-ANTOINE OUEST (À L'ANGLE DE BLEURY) COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 875-0977 TELECOPIEUR: (514) 875-4342	3003 BOUL. LE CARREFOUR (CARRÉFOUR LAVAL) COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 682-9702 TELECOPIEUR: (514) 682-3144	3800 CÔTE-VERTU COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 338-1036 TELECOPIEUR: (514) 338-1695	7214 NEWMAN COMMANDES PAR TÉLÉPHONE: (514) 364-3872 TELECOPIEUR: (514) 364-2722	LUN. À VEN. 8h à 21h SAMEDI 9h à 17h DIMANCHE 11h à 17h Les heures d'ouverture peuvent varier d'un magasin à l'autre.	

Une équipe d'aventuriers arrive à New York après un périple de 25 000 km

Presse Canadienne
NATIONS UNIES

Une équipe internationale d'aventuriers, dans laquelle figurait un Canadien, est arrivée mardi à New York, terminant ainsi la première expédition par voie de terre du genre à partir de Londres.

Les 16 aventuriers ont commencé leur périple en empruntant le tunnel sous la Manche pour ensuite passer par sept pays européens avant de rouler sur la toundra sibérienne pour parvenir en Alaska et, ensuite, au Canada.

Jeff MacInnis, de Toronto, a raconté qu'il avait perdu 10 livres durant l'expédition de 101 jours qui a débuté le 25 décembre.

Il a dit que l'Amérique du Nord a été la partie la plus facile du

voyage. Le groupe est arrivé à Toronto lundi avant de reprendre la route pour New York où les attendait une cérémonie aux Nations unies.

« Ça a été très excitant pour moi de montrer que le Canada et l'équipe internationale ont réussi leur tour du monde », a déclaré M. MacInnis, qui n'avait pas dormi depuis 24 heures.

L'ancien membre de l'équipe de ski canadienne a estimé que le moment le plus difficile du voyage de 25 000 kilomètres avait été la tentative de traversée du détroit de Behring, à cause de la banquise qui y est instable et des ours polaires.

Les huit membres de l'équipe qui ont essayé de traverser ont dû être secourus par hélicoptère après que leur véhicule à chenilles se soit retrouvé coincé dans la

glace. Le groupe a abandonné sa tentative de traversée et a continué son voyage en Alaska en motoneige et ensuite en voiture.

M. MacInnis a raconté qu'en traversant la Sibérie, l'équipe a connu des ennuis mécaniques, a

fait face à des blizzards et à la montée de la tension dans ce pays. Pendant quatre jours, l'équipe n'a réussi à avancer que d'un kilomètre à l'heure.

Le groupe était mené par un administrateur de la télévision

britannique, Richard Creasey, qui avait mis deux ans à tracer la route à suivre par voie de terre.

Le projet avait été mis sur pied dans le cadre d'une entreprise conjointe de la Central Independent Television britannique et

trois groupes de médias russes, qui en feront un documentaire devant être diffusé par le canal de télédiffusion Discovery.

L'expédition a été commanditée par la compagnie Ford et a reçu l'appui des Nations unies.

Accusations portées contre le capitaine du chalutier arraisonné

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, T.-N.

Des accusations ont été portées officiellement contre le capitaine portugais d'un chalutier arraisonné dans les eaux internationales pour avoir pêché de la morue en dépit de l'interdiction en vigueur.

Antonio Tavaras, 41 ans, fera face à trois chefs aujourd'hui, en vertu de la Loi fédérale sur la pêche, d'avoir pêché illégalement sans être en possession d'une carte d'enregistrement appropriée, d'avoir pêché sans permis et d'avoir pêché sans autorisation appropriée, a confirmé son avocat.

Ah!

LES CHANCEUX

Ils gagnent le tout nouveau livre
«Le savant imaginaire»

À paraître
le 11 avril

Jean-Marc Carpentier • Danielle Ouellet

FERNAND BEGUIN

le savant
imaginaire
BIOGRAPHIE



Chaque jour, jusqu'au 6 avril 1994 inclusivement, quinze abonnés chanceux de La Presse recevront le nouvel ouvrage de Jean-Marc Carpentier et Danielle Ouellet, publié par Les Éditions Libre Expression.

Voici les chanceux d'aujourd'hui :

- | | |
|----------------------------------------|--------------|
| M. Trahan de Trois-Rivières-Ouest | no 200511T01 |
| Mme Racette de Gatineau | no 210016R02 |
| M. Bovet de Saint-Sulpice | no 210850B07 |
| M. Latremouille de Dollard-des-Ormeaux | no 210861L04 |
| M. Masse de Marieville | no 210923M00 |
| Mme Trottier de Victoriaville | no 210960T12 |
| Mme Lagacé de Montréal | no 212310L02 |
| Mme Messier de Longueuil | no 222228M01 |
| Mme Drouin de Montréal | no 223242D00 |
| Mme Duhamel de Duvernay | no 239180D03 |
| Mme Bozelli de Saint-Vincent-de-Paul | no 246535B10 |
| M. Rozon de LeGardeur | no 278433R02 |
| M. Poirier de Varennes | no 284117P03 |
| M. Thériault de Beloeil | no 286241T00 |
| Mme Bonnier de Montréal | no 210903B07 |

La valeur totale des prix offerts est de 2 619,75 \$, les règlements du concours sont disponibles à La Presse. Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix.

Pour participer,
il suffit de s'abonner à

La Presse

285-6911

PUBLIREPORTAGE



De gauche à droite: Norman Décarie, Bernard Dell, Claude Beaulieu et Tony Mignacca

M. Tony Mignacca, président et chef de l'exploitation, ainsi que M. Norman Décarie, directeur des opérations de détail — franchisés pour la compagnie Sports Experts Inc., sont heureux d'annoncer la nomination de M. Bernard Dell à titre de marchand Sports Experts de l'année 1993.

Personnalité bien connue sur la Rive-Sud, M. Dell est propriétaire depuis 5 ans de la succursale Sports Experts située au centre commercial «Place Longueuil». Entrepreneur chevronné et dynamique, M. Dell a mis à profit sa longue association dans le domaine du sport pour mener à bien ses opérations.

À chaque année, la compagnie Sports Experts décerne le mérite à Claude Beaulieu. Cette sélection est basée sur des critères établis par le comité de direction de l'entreprise. L'image générale, la performance des ventes, les résultats financiers ainsi que le service à la clientèle figurent parmi les critères d'évaluation.

C'est à l'occasion de la dernière présentation d'achats au Sheraton à Laval que M. Bernard Dell fut couronné «Marchand de l'année» pour son magasin situé à la Place Longueuil.

La compagnie Sports Experts, leader national dans la distribution d'articles de sport, regroupe plus de cent quatre-vingts (180) magasins au Canada, dont près d'une centaine au Québec.

SOLDE DE MATELAS

Vous passez 1/3 de votre vie au lit ! Vous méritez ce qu'il y a de mieux!

SIMMONS

Beautyrest

Sealy

POSTUREPEDIC



LIVRAISON IMMÉDIATE	ENGAGEMENT DE 30 JOURS	LE PLUS BAS PRIX	LE PLUS GRAND DÉTAILLANT	LE MEILLEUR CHOIX	SERVICE ET COMPÉTENCE
La flotte de camions de livraison et l'entrepôt bien approvisionné de Linen Chest sont à votre service sans délai.	Satisfaction garantie. Linen Chest garantit que vous dormirez mieux et vous sentirez mieux sur votre nouveau lit, sinon vous serez remboursé en entier.	Linen Chest vous garantit sans conditions les prix les plus bas sur tous les lits et matelas. Chaque jour, à l'année longue. Nos prix sont imbattables. Comparez et vous verrez!	Linen Chest vend plus de lits et de matelas que n'importe quel autre détaillant indépendant de la région de Montréal. Et pour de bonnes raisons: choix, service et rapport qualité-prix.	Avec le très grand choix de matelas et de lits en latex et en fer présentés chez Linen Chest, vous êtes sûr de trouver ce que vous cherchez.	Les spécialistes du sommeil Linen Chest comptent plus de 25 ans d'expérience en literie et vous offrent le genre de service et de compétence auquel vous vous attendez au moment de choisir un matelas.

PLUS TROIS OFFRES EN PRIME

Prime # 1



Nous payons la TPS de 7% et la TVQ de 8%

Prime # 2

Jusqu'à **60 \$ de rabais** sur tous les ensembles Beautyrest Simmons et Posturepedic Sealy
 Ens. simple **30 \$ de rabais** Ens. grand **50 \$ de rabais**
 Ens. double **40 \$ de rabais** Ens. très grand **60 \$ de rabais**
 Apportez ce bon et nous déduisons le rabais indiqué de nos prix garantis les plus bas. 1 bon par client. Valable pour une période limitée.

Prime # 3

Livraison gratuite

pour tous les matelas et ensembles de matelas

CHOISISSEZ PARMIS PLUS DE 100 STYLES

Format	Sealy Monte Carlo	Simmons Evasion	Sealy Posturepedic	Simmons Beautyrest
SIMPLE	99\$ ENS. 149\$	199\$ ENS. 299\$	299\$ ENS. 429\$	389\$ ENS. 599\$
DOUBLE	129\$ ENS. 199\$	239\$ ENS. 369\$	399\$ ENS. 539\$	499\$ ENS. 749\$
GRAND	169\$ ENS. 269\$	269\$ ENS. 399\$	449\$ ENS. 649\$	549\$ ENS. 799\$
TRÈS GRAND	—	—	649\$ ENS. 899\$	699\$ ENS. 999\$

MATELAS Payez et emportez à compter de 36,95 \$

les promenades de la
CATHÉDRALE

282-9525

CENTRE
ROCKLAND
341-7810

BOUTIQUE ET MAGASIN A RAYONS
LINEN CHEST



CHaque jour l'Année Longue
Nous sommes convaincus que nos prix sont les plus bas si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respectons non seulement ce prix mais nous vous accordons un rabais supplémentaire de 10%.

«Vaccin-traitement» contre le cancer du côlon

Agence France-Presse
LONDRES

Des chercheurs britanniques ont mis au point un «vaccin-traitement» contre le cancer du côlon, le cancer le plus meurtrier dans les pays occidentaux après celui du poumon, a annoncé ce matin une organisation britannique.

Ce vaccin-traitement, baptisé 105AD7, permet à la fois d'éviter la formation de tumeurs cancéreuses dans le côlon et met fin au développement des tumeurs déjà existantes, selon l'organisation caritative «Campagne de recherche contre le Cancer» (CRC).

Le CRC a précisé que deux scientifiques de l'Université de Nottingham (centre de l'Angleterre) avaient testé ce vaccin-traitement sur 15 malades atteints du cancer du côlon sur lesquels la chirurgie, la chimiothérapie et les autres traitements conventionnels avaient échoué.

«Leur cancer a été contenu», a déclaré Susan Osborne, porte-parole du CRC. «La tumeur n'a pas grossi et ne s'est pas étendue.»

Les deux chercheurs, Lindy Durrant et Adrian Robbins, vont procéder d'ici deux semaines à des tests plus larges, a ajouté la porte-parole.

Selon elle, le CRC a vendu les droits mondiaux sur le 105AD7 à l'entreprise américaine ImClone

L'allaitement de plus en plus à la mode en Allemagne

Agence France-Presse
BAD HOMBURG, Allemagne

L'allaitement rencontre un très fort engouement en Allemagne où 60 p. cent des jeunes mères nourrissent exclusivement leur enfant au lait maternel, a indiqué hier à Bad Homburg (ouest) la fédération de diététique, qui réunit entre autres des fabricants d'aliments pour bébés.

Selon la fédération, qui insiste sur la «supériorité de l'allaitement sur les produits de substitution», le nombre de femmes qui allaitent a triplé en Allemagne depuis le début des années 70.

Ces 20 dernières années, la durée de l'allaitement a doublé tandis que dans les autres pays, sur la même période, le nombre de femmes qui ont choisi de ne pas allaiter a baissé de 50 p. cent, précise la fédération.

Découverte de fossiles d'espèces rares de dinosaures

Associated Press
NEW YORK

Des fossiles d'espèces rares de dinosaures carnivores dont certains sont d'un type encore inconnu et des oeufs de dinosaures très bien préservés ont été découverts par des chercheurs américains en juillet dans le désert de Gobi en Mongolie, a annoncé le Museum américain d'Histoire naturelle.

Dans un communiqué, le musée précise que l'expédition américaine a, en dix jours, trouvé à Ukhaa Tolgod cent fossiles de dinosaures, 175 fossiles de lézards, ainsi que les crânes et squelettes de 147 mammifères très rares, datant d'il y a environ 80 millions d'années.

Cette découverte constitue le groupe de vertébrés le mieux conservé du Crétacé (moins 130 à moins 65 millions d'années) jamais mis au jour.

Selon Michael Novacek, un des responsables de l'expédition qui s'est rendue dans le désert de Gobi en juillet, ces fossiles vont être «extraordinairement importants» pour la compréhension de l'évolution des dinosaures aux oiseaux et des premiers jours des mammifères.

Parmi les fossiles découverts, les chercheurs ont mis au jour des petits dinosaures carnivores de type inconnu à trois doigts de pied, appelés théropodes.

Sabotage dans la Biosphère?

AP
ORACLE, Arizona

Une ancienne membre de l'équipe de Biosphère 2 a expliqué hier qu'elle avait brisé les vitres et ouvert les portes du dôme installé dans le désert de l'Arizona pour protéger l'équipe actuelle de dirigeants incompetents.

Abigail Alling, qui a passé deux ans sous le dôme avant d'être suspendue de son travail la semaine dernière, a été accusée d'avoir tenté de saboter l'expérience menée en plein désert de vie sous un dôme de verre de 1,2 hectare, complètement coupé du monde extérieur, pour tenter de créer un environnement autarcique, prototype éventuel d'une colonisation d'autres planètes.

Un nouveau médicament améliore l'état de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer

Reuter
NEW YORK

Sept patients sur dix atteints de la maladie d'Alzheimer peuvent obtenir une amélioration grâce à un nouveau médicament. C'est du moins ce qu'affirment les auteurs de deux études divulguées hier.

Cependant d'autres chercheurs préviennent que les avantages du traitement pourraient être de courte durée et qu'il pourrait entraîner d'importants effets secondaires.

La maladie d'Alzheimer afflige près de quatre millions d'Américains et est considérée comme l'une des quatre principales causes de décès aux Etats-Unis. Elle cause des dommages au système nerveux qui entraînent de la confusion, des pertes de mémoire et conduit éventuel-



Le Dr Paul Solomon PHOTO REUTERS

lement à la démence et à la mort.

Selon les auteurs des études, on a constaté une amélioration

de l'état de 40 pour cent des patients auxquels on a administré les plus fortes doses du médicament Cognex dans le cadre d'essais cliniques d'une durée de 30 semaines. Et l'état d'une autre tranche de 30 pour cent des patients a cessé de se détériorer.

Le principal effet secondaire du traitement observé chez les patients, une intoxication du foie, s'est avéré réversible lorsqu'on interrompait l'absorption du médicament.

En conférence de presse, l'un des auteurs d'une des études, Paul Solomon, a soutenu que les effets secondaires du Cognex, également connu sous son appellation générique de tacrine, sont «bien connus», et que lorsque le médicament est administré sous surveillance adéquate, il est sans grand danger pour les patients.

Mais le Journal of the American

Medical Association (JAMA), qui a publié les résultats des études, se montre plus circonspect et affirme que de meilleurs médicaments doivent être trouvés pour traiter la maladie d'Alzheimer.

Dans son éditorial, le Dr Margaret Winker écrit que le Cognex ne stoppe pas la dégénérescence des neurones, mais ne fait qu'améliorer le fonctionnement des neurones restants. Elle ajoute que le traitement ne fait que donner un répit de six mois aux malades, et que la maladie reprend ensuite son cours normal. Et elle souligne qu'au moins le tiers des patients éprouvent d'importants effets secondaires.

Mais M. Solomon a soutenu que les données indiquent que le Cognex peut améliorer l'état des patients pendant une période pouvant aller jusqu'à 30 mois.

LE PLUS GRAND SOLDE TOYOTA DE 1994!



Les meilleures offres de l'année sur nos modèles les plus populaires!

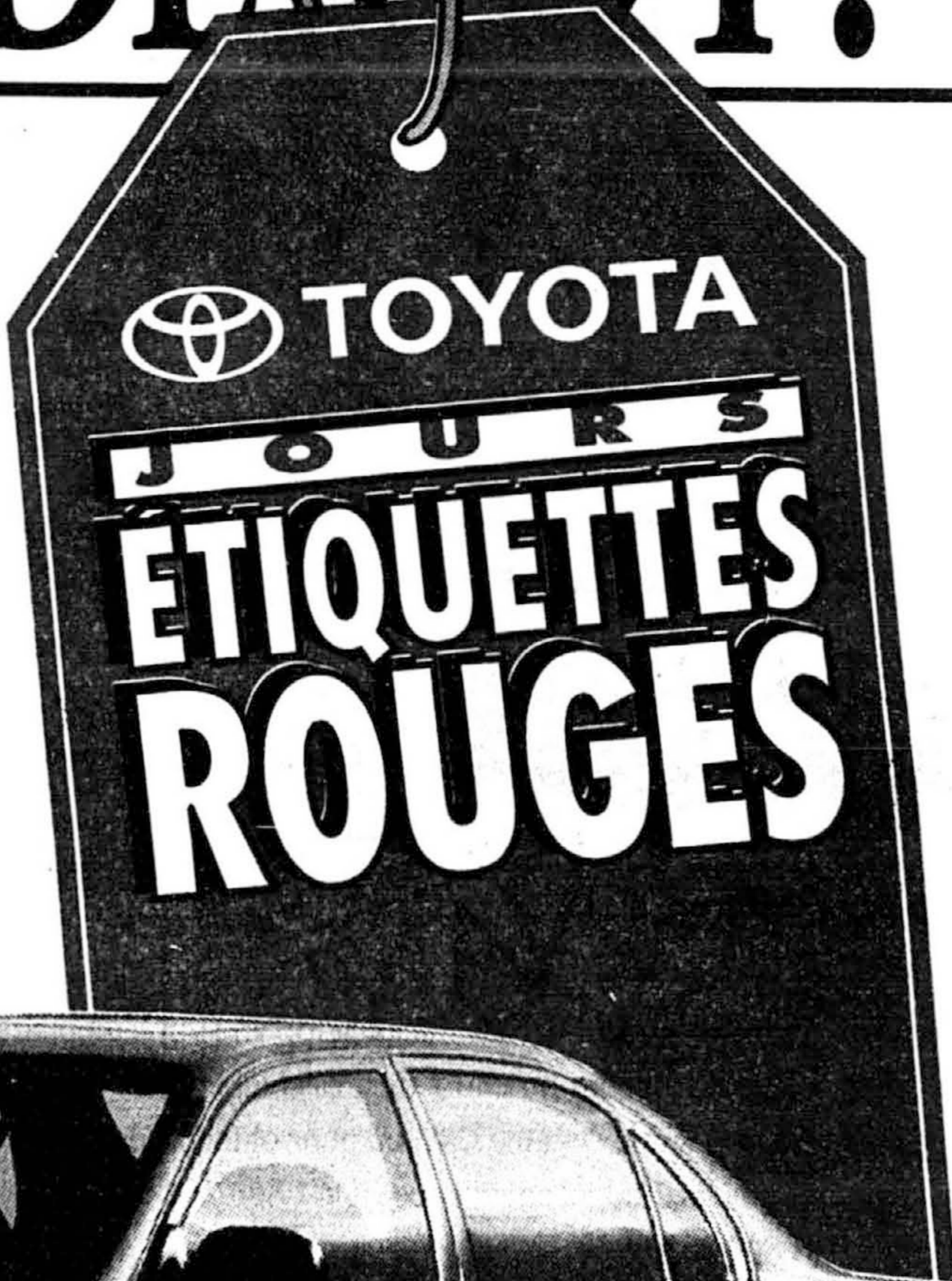


Achetez ou louez un véhicule

ÉTIQUETTE ROUGE et épargnez encore plus grâce aux offres du fabricant au concessionnaire!



Les offres Étiquettes rouges sont valables pour un temps limité ou jusqu'à épuisement des stocks!



Corolla «Spéciale» 1994

Achetez à partir de seulement

12 498 \$* PDSF DE BASE

Louez à partir de seulement

209 \$ † par mois 48 mois.

FAITES VITE! VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE TOYOTA DÈS AUJOURD'HUI!



Votre concessionnaire Toyota est fier de commanditer les Jeux olympiques spéciaux.



Profitez du programme de location Solution Toyota offert exclusivement par votre concessionnaire Toyota participant.

*Selon le PDSF de 12 498 \$ pour la Corolla Spéciale 1994 avec boîte manuelle 5 vitesses et groupe d'équipement spécial. Frais d'immatriculation, assurance, taxes et frais de transport et de préparation (600 \$ maximum) en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. †Offre valable pour les modèles 1994 neufs aux clients de détail admissibles, pour un bail inconditionnel de 48 mois avec 1 500 \$ de comptant. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de transport et de préparation (600 \$ maximum) inclus. Premier versement et dépôt de sécurité exigés au moment de la livraison. Baux de 24 et 36 mois également offerts. Coût total du bail: 11 782 \$; option d'achat de 5 124,18 \$. Les montants de l'option d'achat et du bail sont fixés en fonction d'un maximum de 96 000 km. Des frais de 74 le kilomètre supplémentaire seront calculés. Le concessionnaire peut offrir un bail à prix moindre. Offres valables jusqu'au 2 mai 1994. Il pourrait être nécessaire de placer des commandes auprès du fabricant. Voyez votre concessionnaire Toyota participant pour tous les détails.

Un père dominicain regrette d'avoir demandé l'amnistie pour Paul Touvier

Agence France-Presse
VERSAILLES

Le père dominicain Roland Ducret, 72 ans, interrogé hier devant la cour de Versailles, en banlieue parisienne, sur la déposition qu'il avait rédigée en 1963 en faveur de l'accusé Paul Touvier, a estimé qu'il n'aurait pas dû intercéder en faveur de l'amnistie pour les crimes reprochés à l'ancien chef milicien (force auxiliaire des nazis).

« Si c'était à refaire je ne le ferais pas », a déclaré le prêtre. Le premier Français jugé pour crimes contre l'humanité, Paul Touvier est accusé d'avoir envoyé à la

mort sept otages juifs fusillés le 29 juin 1944 à Rillieux-la-Pape, près de Lyon (centre-est).

Dans sa « déposition » de 1963, le « directeur de conscience » de Paul Touvier de 1953 à 1980, affirmait accorder « sans réticence et sans hésitation aucune » son témoignage en sa faveur. « J'ai la conviction la plus sereine que sa préoccupation dans la Milice était de trouver les moyens d'épargner, au milieu des circonstances les plus difficiles, le plus possible de vies humaines », écrivait-il.

« Cette déposition était une insulte aux victimes », estime 30 ans plus tard le père Ducret. « Les fils et les filles de victimes ont droit

que par l'instrument de la justice, la Nation crie son indignation », déclare-t-il, tout en regrettant également cette formule de son attestation : « Sur mon honneur de prêtre. » « Je ne pense pas que devant un tribunal d'un pays laïc, des arguments qui ont une source religieuse soient recevables. » Et il conclut : « Ce procès est nécessaire pour qu'à l'avenir l'auteur d'un crime contre l'humanité ne puisse espérer bénéficier de l'impunité. »

Déjà, le 26 mai 1959, le dominicain était sans succès intervenu en faveur de Touvier auprès du ministre de la Justice de l'époque, M. Edmond Michelet, qui l'avait reçu personnellement.

Puis le prêtre nuance son témoignage en évoquant l'évolution de la conscience de Paul Touvier au cours de leurs entretiens. L'ecclésiastique refuse « la solution simple » de faire de l'accusé un « monstre » qui « se délectait, savourait tout ce qu'a fait la Milice ».

Toutefois, conclut-il, « le crime de Rillieux, c'est le naufrage de sa conscience ».

Dans son box de verre, Paul Touvier baisse la tête. Il se dit « surpris par l'attitude du révérend-père Ducret » dont il attendait « autre chose ».

12 jeunes crient des slogans nazis lors d'une projection de La liste de Schindler

Agence France-Presse
STRALSUND, Allemagne

Le parquet de Stralsund (ex-RDA) a ouvert une information judiciaire contre douze jeunes gens qui avaient crié des slogans nazis lors d'une projection de *La liste de Schindler* racontant l'histoire d'un Allemand ayant sauvé des juifs de l'extermination, a-t-on indiqué mardi de source judiciaire.

Les jeunes gens, probablement en état d'ébriété selon le parquet, ont crié « Sieg Heil » — interjection utilisée à l'époque nazie — et applaudi aux scènes d'extermination des juifs lors de la projection, di-

manche, du film de Steven Spielberg dans un cinéma de Stralsund.

Le propriétaire du cinéma a appelé la police, mais la projection n'a pas été interrompue.

Début mars, une salle de cinéma de Karlsruhe (ouest de l'Allemagne) où était projeté le film avait dû être évacuée à la suite d'une alerte à la bombe.

Le film de Spielberg relate l'histoire d'Oscar Schindler un industriel allemand qui a sauvé près d'un millier de juifs de l'Holocauste. Le film a provoqué une vive émotion en Allemagne et a rencontré un très grand succès populaire.

Le pape rend hommage à Jérôme Lejeune, biologiste et découvreur du mongolisme

Agence France-Presse
CITÉ DU VATICAN

Jean-Paul II a rendu hommage à Jérôme Lejeune, biologiste français, découvreur de la trisomie 21 (mongolisme), décédé dimanche à l'âge de 67 ans d'un cancer du poumon, le qualifiant de « grand chrétien du XX^e siècle » et de « défenseur ardent de la vie ».

Dirigeant d'un mouvement anti-avortement « Laissez les vivre », le professeur Lejeune avait été nommé par le pape, dont il était conseiller pour les questions de morale, le 1^{er} mars dernier, président de l'Académie pontificale pour la vie (Pro Vita) dont il avait été l'inspirateur et le créateur.

Le souverain pontife, dont l'hommage au biologiste français est sans précédent dans les annales du Vatican, aussi bien pour sa teneur que sa longueur, souligne que son « frère Jérôme » a été l'une des plus grandes autorités au niveau mondial dans son domaine et remercie « le Créateur pour le charisme particulier du défunt ».

« On doit parler ici de charisme parce que le professeur Lejeune a toujours su faire usage de sa profonde connaissance de la vie et de ses secrets pour le véritable bien de l'homme et de l'humanité », a ajouté Jean-Paul II, qui a souligné qu'il était devenu « un des défenseurs ardents de la vie, spécialement de la vie des enfants à naître qui, dans notre civilisation contemporaine, est souvent menacée au point que l'on peut penser à une menace programmée ».

« Aujourd'hui, a ajouté le pape, cette menace s'étend également aux personnes âgées et malades. Les instances humaines, les parlements démocratiquement élus, usurpent le droit de pouvoir déterminer qui a le droit de vivre et, inversement, qui peut se voir dénier ce droit sans faute de sa part ».

« Nous nous trouvons aujourd'hui, a encore écrit Jean-Paul II, devant la mort d'un grand chrétien du XX^e siècle, d'un homme pour qui la défense de la vie est devenue un apostolat. Il est clair que, dans la situation actuelle dans le monde, cette forme d'apostolat des laïcs est particulièrement nécessaire. »

Attentat contre des chrétiens accusés de blasphème: mort et trois blessés à Lahore

Agence France-Presse
LAHORE, Pakistan

Un chrétien pakistanais a été tué et trois autres ont été blessés par balles mardi, à l'issue d'un procès pour blasphème, a annoncé la police de Lahore, qui a attribué l'attentat à des musulmans fanatiques.

Trois des victimes, dont une est morte sur le coup, avaient été accusées de blasphème contre le

prophète Mohammed, délit passible de la peine de mort, et rentraient chez elles à l'issue de l'une des audiences de leur procès.

L'attentat a été commis par trois hommes circulant à moto qui se sont enfilés mais ont été identifiés par les blessés.

En novembre, ce procès avait déjà dû être transféré du district de Gurjanwala, dans la province du Penjab, à Lahore, en raison de menaces pesant sur la vie des prévenus et de leurs avocats.

BUDGET S'ÉLÈVE AU-DESSUS DE LA MÊLÉE.

DES MILLES AÉROPLAN EN TRIPLE!

Une location au deux jours ou plus.

L'AGENCE DE LOCATION DE VOITURES N° 1 AU PAYS.

Budget continue de donner à vos clients, trois fois plus pour leur argent et ce, sur terre comme dans les airs!

C'est vrai, en plus de nos tarifs concurrentiels, chaque fois que vos clients louent un véhicule pour deux jours ou plus, ils obtiennent des milles Aéroplan en triple. Et pour toute location d'une journée,

les milles Aéroplan sont offerts en double. Alors, si vos clients planifient présentement un petit voyage, peut-être seront-ils en mesure de partir plus tôt... et d'aller plus loin!

Peu importe leur destination, ils en ont vraiment pour leur argent et ils bénéficient d'un service et de commodités hors pair. Sans oublier les milles Aéroplan supplémentaires! Encore une fois, ils ont la preuve qu'en louant chez Budget, ils font un choix bien calculé! Pour réserver, utilisez le code **ZD** sur le système CRT, ou pour obtenir des renseignements appelez Budget en composant le **1 800 268-8970**.

En anglais : **1 800 268-8900**.



Un choix bien calculé.

Nous offrons des voitures Ford et autres véhicules de qualité.

L'offre des milles Aéroplan prend fin le 31 mai 1994. Cette offre est valable à tous les comptoirs Budget participants au pays. Les conditions de location peuvent varier d'un comptoir à l'autre. Aéroplan est une marque de commerce d'Air Canada.

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

FÊTEZ LES 18 ANS DE CKOI AVEC **La Presse** EN PARTICIPANT AU CONCOURS

CKOI QUE NORMAND MANGE?

Plus de **24 000 \$** en voyages à gagner !!!

Comment participer:

Du lundi au jeudi, vers 7h10, Normand mangera en ondes un aliment mystère. Pour le découvrir reliez les points de l'illustration ci-contre.

Après le signal de l'équipe de Y'é trop d'bonne heure, vers 7h25, composez le 790-CKOI pour donner la bonne réponse.

Soyez le premier à identifier l'aliment mystère et courez la chance de gagner un voyage d'une semaine vers l'une des destinations soleil, qui sera tiré au sort tous les vendredis parmi les gagnants de la semaine.

Les règlements détaillés peuvent être obtenus aux bureaux de CKOI-FM, La Presse et Vacances Canadien.

DELTA SIERRA MAR DE SANTIAGO



À GAGNER CETTE SEMAINE!

1 voyage pour deux au DELTA SIERRA MAR DE SANTIAGO DE CUBA incluant vol, hébergement pour 7 nuits, transferts sur place et tous les repas et consommations à volonté.



Y'É TROP D'BONNE HEURE!

La Presse

LE CHOIX N°1 AU PAYS

Vacances Canadien
UN UNIVERS DE VOYAGES

Poursuivi par ses créanciers, « Bébé Doc » Duvalier se cache

Agence France-Press
CANNES

L'ancien président à vie d'Haïti, Jean-Claude Duvalier, qu'un exil doré avait conduit il y a huit ans sur la Côte d'Azur, a quitté très discrètement sa villa de Vallauris (sud-est de la France), en février, en laissant plusieurs mois de loyers impayés, a-t-on appris de sources concordantes.

La lourde porte en fer forgé de la Mélica, une jolie maison de plain-pied perchée à l'abri des regards sur les hauteurs de Cannes, située sur la commune de Vallauris, reste à demi-close.

« Bébé Doc », poursuivi par des créanciers, préfère aujourd'hui, semble-t-il, une vie anonyme.

L'ancien dictateur qui, depuis son arrivée, menait grande vie sur la Côte, où il fréquentait les bonnes tables et les endroits chics, n'a plus reparu. Des factures s'entassent dans la boîte aux lettres de sa dernière résidence connue, et nombre de commerçants locaux ont vu leurs créances revenir impayées. Vivant en compagnie de nombreux chiens, il s'était défat d'un luxueux break de chasse pour une voiture plus modeste.

Chassé du pouvoir, Jean-Claude Duvalier, accompagné par sa femme, Michèle, de ses enfants et de sa suite, avait trouvé refuge, le 7 février 1986, pendant quelque semaine, à l'auberge de l'Abbaye



Jean-Claude Duvalier en 1975.

à La Mohamedia, propriété du milliardaire saoudien Adnan Kashoggi. Puis, ce fut la Mélica, une grande demeure avec piscine qu'il louait 800000 francs par an (140000\$ environ), depuis avril 1990, à un diplomate, Théodore Demel, ancien ambassadeur de la Côte d'Ivoire en Allemagne.

Au fil des mois, les mesures de sécurité se sont estompées et Jean-Claude Duvalier, amnistié par les autorités haïtiennes, a pu circuler librement, comme tous les résidents, a-t-on indiqué à la Préfecture. Puis « Bébé Doc », divorcé et séparé de ses enfants, n'a plus acquitté ses loyers. Le tribunal d'instance de Cannes l'a condamné à verser 500000 francs de dommages et intérêt, puis en février dernier, à la demande de l'avocat du diplomate, un huissier est venu constater que l'ancien dictateur avait bien quitté les lieux.

de Talloires (Haute-Savoie). Sous le coup d'un arrêté d'expulsion, cassé quatre ans plus tard par le tribunal administratif de Grenoble (Isère), la famille Duvalier, placée sous protection policière, avait été assignée à résidence dans les Alpes-Maritimes.

« Bébé Doc » avait d'abord élu domicile à La Tourrillière, dans l'arrière-pays de Grasse, une résidence de deux hectares récemment vendue par son propriétaire sur la requête du Trésor public. Il s'était ensuite installé à Mougins,

Jean-Claude Duvalier, à qui l'État haïtien réclamait 120 millions de dollars qu'il aurait détournés en 15 ans de règne sans partage sur l'île, avait finalement obtenu gain de cause. En mai 1990, en dernier recours, la Cour de cassation lui avait donné raison, s'estimant incompétente pour trancher ce litige.

Mais le dictateur déchu, âgé de 42 ans, vraisemblablement confronté à un revers de fortune, se cache à présent dans la solitude.

Deux paires de lunettes complètes pour le prix d'une ... à compter de 99\$

Avec en plus, des miles Air Miles^{MC}

2 Deux paires de lunettes complètes POUR 1 verres et montures pour le prix d'une

Les examens de la vue se font sur place par des optométristes.

PARTOUT AU QUÉBEC

CENTRE-VILLE 1000, Ste-Catherine Ouest 875-1001	LAVAL 629-9800	ROSEMONT 593-8840	ST-JÉRÔME 436-2893	ST-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU 348-1155
MONTRÉAL 1, St-Joseph Ouest 270-4747	PLACE VERTU 856-2002	POINTE-AUX-TREMBLES 642-2540	ST-HYACINTHE 774-7188	SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie 822-4747
PLACE VERSAILLES 354-1220	LONGUEUIL 677-4747	REPENTIGNY 654-5477	TROIS-RIVIÈRES 372-1313	GALERIES QUATRE-SAISONS 565-3632
	GREENFIELD PARK 466-2166	POINTE-CLAIRE 694-7773	DRUMMONDVILLE 478-4171	

MC Loyalty Management Group est un utilisateur de la marque de commerce AIR MILES^{MC} par AIR MILES International Holding N.V.

LA PLACE
POUR UNE
HONDA

PLUS QUE 3 JOURS POUR PROFITER DU 1.9%*

BERLINE CIVIC Special Edition

STANDARD: ✓ BOÎTE AUTOMATIQUE
✓ CLIMATISEUR ET BEAUCOUP PLUS

*12 premiers mois d'un financement de 60 mois sur approbation de crédit.

700, boul. Labelle, Blainville
(aut. des Laurentides, sortie 25)
435-1122 / 875-1920

HONDA blainville

LE LAÏT
Présente

LE TOUR DE L'ÎLE

celebre en grande pompe

Inscrivez-vous dès maintenant

L'inscription à l'avance est obligatoire

Formulaires d'inscription disponibles à partir du 6 avril dans tous les **Canadian Tire** du Québec

En collaboration avec

Info-Tour Bell
(514) 847-TOUT
LE TOUR DE L'ÎLE ACCÉPTE LES PRAIS D'APPELS

SRC Télévision
CKOI 96.9 FM
La Presse
CFGL 105.7 fm
Commanditaire officiel Réseau officiel d'inscription

POUR LA MEILLEURE MOYENNE AU CRAYON

PLUS DE 125 000\$ À GAGNER

DEFI BASEBALL

Aujourd'hui dans le cahier Sports

La Presse

Ici pour y rester

Lettre ouverte du président de Hyundai

Au cours des dernières semaines, les orientations futures de Hyundai quant à ses opérations au Québec ont fait l'objet de nombreuses discussions. J'aimerais profiter de cette occasion pour rétablir les faits.

Les faits

■ **Hyundai est ici pour rester.** Hyundai maintient son engagement de faire affaires au Québec et ce plus que jamais. Depuis 10 ans, nous avons établi un solide réseau de concessionnaires professionnels et qualifiés au Québec et à travers le Canada. Ensemble, nous continuerons d'offrir aux consommateurs québécois des voitures de qualité, des prix concurrentiels et un service après vente exceptionnel et fiable.

■ **Hyundai tient à son usine de Bromont.** Hyundai a investi plus de 400 \$ millions dans l'usine de Bromont. Plus de 215 \$ millions ont été versés en salaires et en taxes au cours des cinq dernières années. Hyundai n'a aucunement l'intention d'abandonner un tel investissement. Toutefois, comme dans toutes entreprises, les plans de la compagnie doivent être réévalués pour mieux s'ajuster aux conditions de l'économie et du marché mondial.

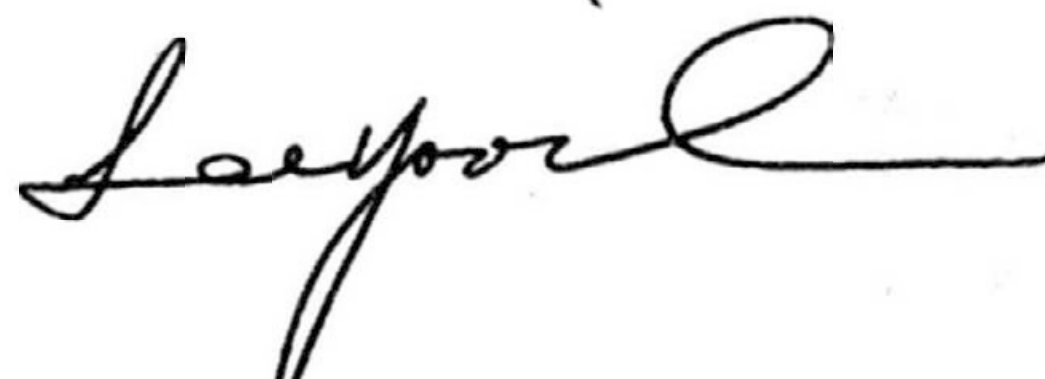
■ **Hyundai au Canada, rien n'est changé.** Pour Hyundai et tous ses concessionnaires à l'échelle nationale, les affaires se poursuivent et rien n'est changé. Hyundai déploie tous les efforts pour fabriquer des voitures de qualité et offrir l'une des meilleures garanties de l'industrie. Nos concessionnaires sont disposés à vous offrir un service à la clientèle sans précédent qui répond à vos exigences.

■ **La force et la stabilité de Hyundai.** La fabrication et le service de voitures ne sont qu'une des activités du Groupe Hyundai. À l'échelle internationale, le Groupe oeuvre dans des secteurs tels la construction navale, l'électronique ainsi que la pétrochimie. Il emploie près de 172 000 personnes et son chiffre d'affaires frôle les 70 \$ milliards. La compagnie est en voie de devenir l'un des dix plus grands fabricants de voiture au monde d'ici l'an 2 000. Bref, Hyundai possède la force financière, la stabilité et l'expertise en ingénierie nécessaires pour appuyer notre engagement: nous sommes ici pour y rester.

Nous vous remercions d'avoir appuyé Hyundai au cours de toutes ces années. Je souhaite réitérer notre engagement qui est d'offrir aux consommateurs le meilleur rapport qualité-prix ainsi qu'un service qui répond à ses exigences et ce pour des années à venir.

Sincèrement,

Le président et chef de la direction
de Hyundai Auto Canada Inc.,



Lee, Yoo Il



HYUNDAI
Ici pour y rester

Le chef de la mafia moscovite est abattu

Associated Press
MOSCOU

Le chef de la mafia moscovite a été abattu mardi soir alors qu'il sortait de bains publics près du centre de la capitale russe, selon l'agence ITAR-Tass.

Otari Kvantrichvili, 47 ans, est mort durant son transport à l'hôpital peu après la fusillade à 20h30.

Les bains publics Krasnoprensenskiye où la victime s'était rendue sont situés dans une zone qui était sous son contrôle.

Son frère aîné, Amiran, avait été abattu l'an dernier lors d'une fusillade entre plusieurs membres de clans mafieux tchétchènes rivaux.

La Normandie affiche complet pour les cérémonies du 6 juin

Agence France-Presse
CAEN

L'incident créé par l'affaire des vétérans canadiens, menacés d'être expulsés de l'hôtel du Golf à Deauville (nord-ouest de la France), traduit les difficultés à trouver un hébergement près des plages du débarquement allié, le 6 juin 1944, pour la période des cérémonies du cinquantenaire.

Nombreux sont ceux qui n'ont pas préparé leur voyage à l'avance, à l'opposé des anciens combattants canadiens. Ces derniers, pour la plupart présents déjà en 1984, avaient réservé leurs chambres il y a deux ans.

Dans les syndicats d'initiatives de la région, on s'étonne de toujours recevoir des demandes d'hébergement, émanant de particuliers ou de groupes, alors qu'il y a plusieurs mois déjà que les responsables du tourisme ont annoncé que les hôtels, gîtes ou campings étaient saturés.

«Il y a des gens très naïfs», constate M. Michel Poulain, directeur du syndicat d'initiative de

Bayeux, dans le Calvados. Pour preuve, il cite une demande reçue récemment d'une association d'officiers de réserve pour trouver des chambres d'hôtel et des véhicules «près des sites des cérémonies». «Ils devraient pourtant savoir que seuls les anciens combattants, les personnalités et la presse pourront y accéder», ajoute-t-il, soulignant que toute circulation sera interdite le 6 juin aux personnes non-accréditées. «On veut être là le 6 juin, et on se débrouillera sur place», s'est-il entendu dire par certains.

Outre les particuliers, vétérans, journalistes ou simples touristes, le nombre des personnalités offi-

cielles désireuses d'assister aux cérémonies ne cesse de croître. Mardi matin, on apprenait ainsi la venue du Premier ministre australien Paul Keating.

Pour les anciens combattants qui auraient des difficultés à se loger, l'association régionale DBN 44 (Débarquement de Normandie) a mis sur pied une structure afin de regrouper les propositions d'accueil par les habitants. L'association a déjà reçu des offres d'hébergement pour 3500 personnes, alors que 1000 vétérans (et épouses) ont manifesté leur intérêt pour cette formule. «Il ne s'agit que d'un «complé-

ment logistique», indique-t-on auprès de l'association, en précisant que ces logements ne peuvent qu'être gratuits, et exclusivement destinés aux anciens combattants.

Pour les retardataires, il reste encore quelques chambres d'hôtel mais à 50 kilomètres des plages du Débarquement.

Croyant flairer la bonne affaire, certains particuliers proposent à des prix prohibitifs la location de leur maison. Et les plus fortunés pourront embarquer sur un des nombreux paquebots de croisières de luxe, tel le Queen Elisa-

beth II, qui sera en rade de Cherbourg.

Le gouvernement français avait assuré lundi que toutes les réservations «de longue date» pour les cérémonies du cinquantenaire du débarquement «seront honorées». D'anciens combattants canadiens avaient appris début avril que leurs réservations étaient annulées et qu'on leur proposait de s'installer maintenant chez l'habitant. Cette décision avait suscité de vives réactions de protestation de la part des autorités canadiennes et aussi en provenance de Grande-Bretagne.

La plus belle vue en ville

Face au parc Lafontaine

Prestigieux condos à prix abordable:

- structure de béton
- rénovation luxueuse
- électroménagers haut de gamme
- vastes balcons
- commerces au rez-de-chaussée
- superbe piscine, sauna et salle d'exercice au 27^e étage
- terrasse soleil
- tous les services à proximité
- surveillance permanente



20% de réduction

SUR TOUTES LES UNITÉS DISPONIBLES

EXEMPTS DE TPS ET DE TVQ

Les Dauphins-sur-le-parc

À CINQ MINUTES DU CENTRE-VILLE

3535, rue Papineau (près de Sherbrooke)
Montréal 524-7586

Heures de visite : du lundi au vendredi: 12 h à 21 h
• sam., dim. : 13 h à 17 h

Nous formons des gagnants!

Donnez à votre enfant la chance de réaliser son plein potentiel

Le collège Bourget, dirigé par les clercs St-Viateur, est un établissement privé d'enseignement secondaire pour jeunes filles et garçons où les éducateurs transmettent la fierté de la langue française et le goût de la culture et du sport.

EXAMENS D'ADMISSION

Les examens pour les 1^{re}, 2^e et 3^e secondaire auront lieu:

Samedi 16 avril à 8 h 30

Samedi 14 mai à 8 h 30

Réservez votre place: (514) 451-5785

Pour les 4^e et 5^e secondaire, composez: (514) 451-4716

Collège Bourget

Rigaud (Vaudreuil)
Québec J0P 1P0

PENDANT QUE CERTAINES STATIONS PARLENT DE LA PLUIE ET DU BEAU TEMPS...

CKAC DONNE LA MÉTÉO

7 fois l'heure, le matin et au retour, CKAC résume la météo dans les POINTS CHAUDS. Vous y trouverez aussi la circulation, les manchettes de l'actualité et du sport, et l'heure juste. Pendant que les autres parlent de la pluie et du beau temps, CKAC parle de ce qu'il faut savoir absolument!

CE QU'IL FAUT SAVOIR ABSOLUMENT

CKAC 730



ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Le régime des décrets de convention collective et le rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective de février 1994

La Commission de l'économie et du travail est chargée de procéder à une consultation générale et de tenir des auditions publiques, à compter du 24 mai 1994, sur le régime des décrets de convention collective ainsi que sur le rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective de février 1994.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission de l'économie et du travail.

Le mémoire doit être reçu au Secrétariat des commissions au plus tard le 6 mai 1994 et être transmis en 25 exemplaires de format 21,5 cm sur 28 cm (8½ pouces sur 11 pouces). Il doit être accompagné d'autant d'exemplaires d'un résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Le document intitulé «Rapport du comité interministériel sur les décrets de convention collective» est disponible sur demande au Secrétariat des commissions.

Veillez adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

Mme Danielle Brouard
Secrétaire de la Commission de l'économie et du travail
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 3.28
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2722
Télécopieur: (418) 643-0248

Avis publié par le Secrétariat des commissions

Le pilote russe de l'Airbus donnait un cours de pilotage à ses enfants avant l'écrasement

Reuter
MOSCOU

Le pilote russe de l'Airbus A-310 qui s'est écrasé le 23 mars en Sibérie, provoquant la mort de 75 personnes, donnait un cours de pilotage à ses enfants dans le cockpit quelques minutes avant la catastrophe, a déclaré hier la commission d'enquête gouvernementale.

Dans sa déclaration, la commission n'affirme pas explicitement que l'attitude du pilote est à l'origine de l'accident, mais la formulation du texte laisse entendre que telle est l'hypothèse retenue.

L'appareil effectuait la liaison Moscou-Hong Kong.

Selon le texte, lu au téléphone à Reuter, la «boîte noire» retrouvée sur place montre que le vol

s'est déroulé normalement jusqu'à ce que l'appareil survole la ville de Novokouznetsk, en Sibérie.

«La présence à bord du cockpit d'un fils et d'une fille d'un membre de l'équipage a été établie. Ce dernier, en contradiction avec les règlements, leur expliquait et leur montrait les principes de base du pilotage.

«Quatre minutes après le survol de Novokouznetsk, l'avion a viré à droite de façon excessive, ce qui a provoqué une perte brutale d'altitude et la collision au sol», écrivent les enquêteurs.

L'enregistrement du vol a été analysé en France avant d'être renvoyé en Russie.

La déclaration faite par les enquêteurs constitue un résumé de leurs premières constatations avant la publication de leurs conclusions définitives.

Le mystère de la disparition de Nungesser et Coli élucidé?

Agence France-Presse
ST. JOHN'S, Terre-Neuve

Deux équipes de passionnés de l'aviation pensent avoir résolu le mystère de la disparition des deux pilotes français Charles Nungesser et François Coli, qui tentèrent, en 1927, de réaliser la première traversée de l'Atlantique d'Est en Ouest.

Le Canadien Nelson Sherren et le Groupe international pour la récupération des avions historiques (International Group for Historic Aircraft Recovery, IGHAR), basé à Wilmington, dans le Delaware, estiment que l'«Oiseau Blanc» — le monomoteur Levasseur des deux aviateurs français — repose au fond de Gull Pond, un marécage situé près de Cape Shore, à Terre-Neuve.

Les experts américains, qui viennent de passer huit jours sur le site, détiennent les droits de fouilles archéologiques et ont

déjà travaillé deux ans sur cette hypothèse.

Nelson Sherren n'entend pas contester les droits de l'IGHAR. Propriétaire de terrains entourant Gull Pond et lui aussi mordu d'aviation, il a cependant effectué quelques recherches de son côté, utilisant notamment un magnétomètre pour détecter d'éventuelles anomalies magnétiques dans le secteur.

«Nous n'allons rien déterrer, a affirmé Des McGrath, un ingénieur travaillant avec Nelson Sherren. Nous allons cataloguer et photographier ce qu'il y a, sans déranger le site archéologique.»

Soixante-sept années plus tard, la disparition de Charles Nungesser, héros de la Première guerre mondiale avec 43 victoires aériennes, et de son co-pilote François Coli reste une énigme, les historiens ignorant si les deux hommes ont pu atteindre le continent américain avant de s'y écraser ou s'ils se sont abîmés dans l'Atlantique.

Découverte de la galaxie naine la plus proche de la Voie lactée

Reuter
ÉDIMBOURG

Des astronomes ont déclaré hier avoir identifié une nouvelle galaxie plus proche que toute autre de la Voie lactée — dont le système solaire fait partie — et qui se trouverait sur une trajectoire de collision avec celle-ci.

Cette galaxie naine ne se trouve qu'à 80 000 années-lumière du système solaire, ont déclaré des astronomes de l'Université de Cambridge lors d'une conférence scientifique à Edimbourg. Jusqu'à présent, les experts pensaient que la galaxie dite des «Nuages de Magellan» était — à 170 000 années-lumière — la plus proche de nous.

La nouvelle galaxie, observable dans la direction de la constellation du Sagittaire, avait échappé jusque-là à l'attention des astronomes car les étoiles qui la peuplent sont éparpillées dans une zone tellement vaste qu'il était

impossible de les distinguer des étoiles situées au premier plan et appartenant à notre galaxie, la Voie lactée.

La galaxie découverte, qui se déplace dans la direction de la Voie lactée, est en voie de désintégration. «Il est peu probable qu'elle survive à la rencontre (avec la Voie lactée)», a déclaré la Société royale britannique d'astronomie.

La découverte de la galaxie a été faite par un étudiant en astronomie, Rodrigo Ibata, qui travaille pour l'Institut d'astronomie de Cambridge, et par Mike Irwin, de l'Observatoire royal de Greenwich.

La nouvelle galaxie est comparable à d'autres «galaxies naines de formes sphériques» qui sont des satellites de la Voie lactée et ont un diamètre d'environ un milliard d'années-lumière. La découverte porte à 11 le nombre total de galaxies satellites connues.

Chez Better

Montréal
4382 boul. St-Laurent 845-4554
1310 de Maisonneuve Est 525-9832
1430 Stanley, métro Peel 848-9859
160 Notre-Dame Est 861-2617
5400 Côte des Neiges 344-3971

Brossard
6150 boul. Taschereau 443-3992
Pointe-Claire
981 boul. St-Jean 697-2900
Laval
2133 boul. Le Carrefour 681-1727



5.95\$

Votre choix:

Knackwurst ou
Debreziner
Frites & salade

Schnitzel
& Frites

Saucisse Italienne
& Tortellini

Demi-moules
& Frites

Smoked Meat
& Frites

Cafe / the

Pour cette saison, rien de tel qu'un nouveau blouson!



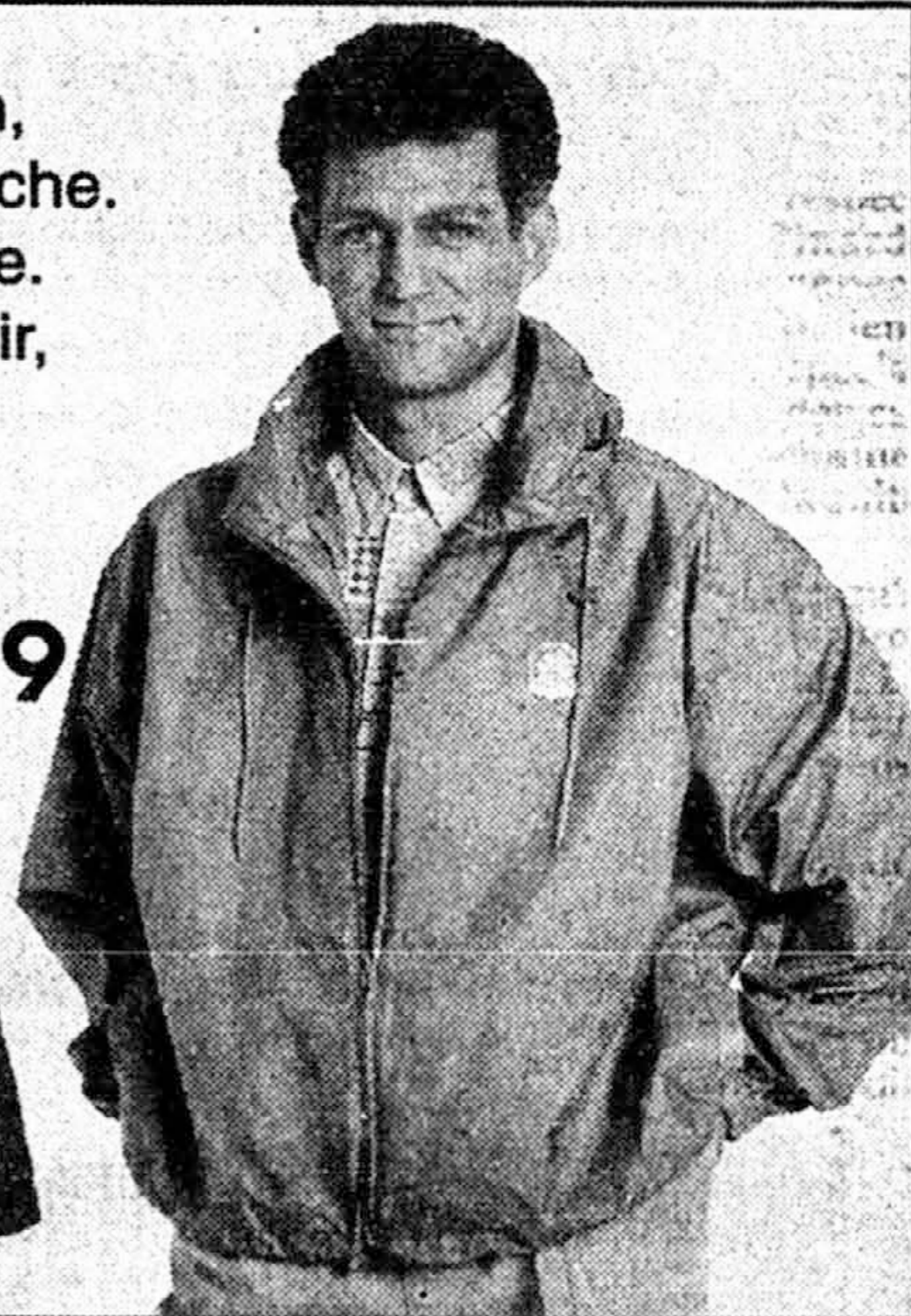
Sauvé vous propose des styles et des prix qui tranchent par leur différence. Venez choisir le vôtre aujourd'hui même!

Blouson uni 100% soie.
Col "baseball",
deux poches fendues.
Choix de vert, prune, marine ou noir.
Tailles P, M, G, TG.
Prix courant 50\$

SOLDE 39,99

Blouson 100% nylon,
se pliant dans sa poche.
Fermeture à glissière.
Choix de marine, noir,
vert ou mauve.
Tailles P, M, G, TG.
Prix courant 40\$

SOLDE 32,99

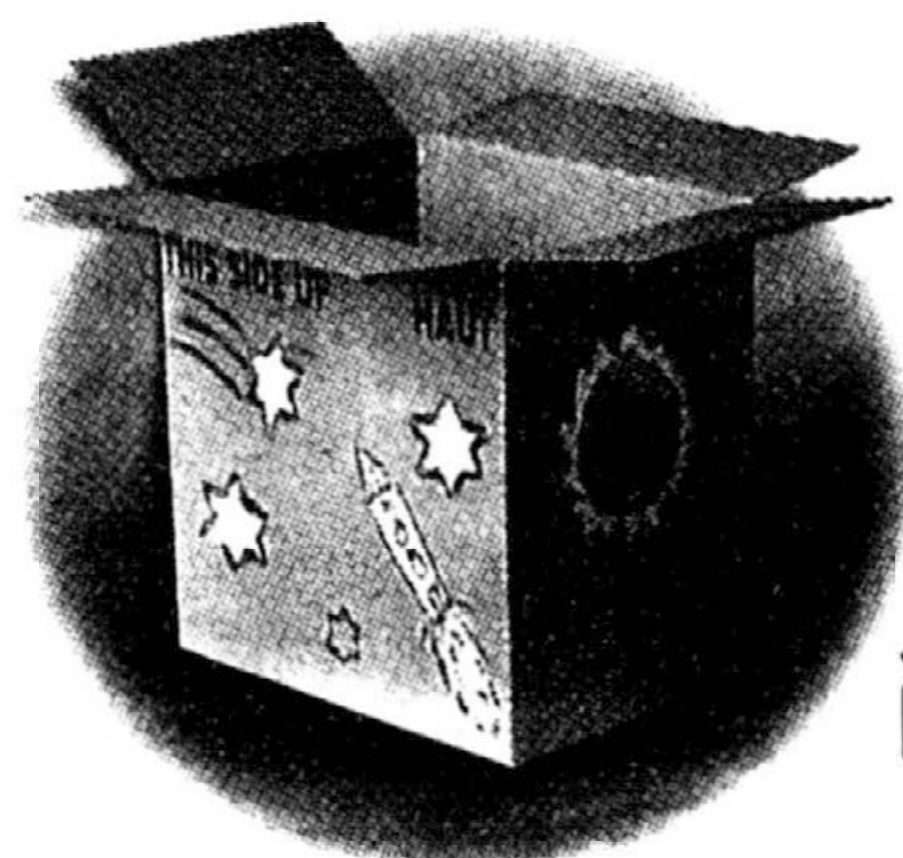


SAUVÉ

Galerias d'Anjou.....351-6810
Place Ville-Marie.....861-3990
Galerias Joliette.....752-0950
Complexe Desjardins.....281-1611

Carrefour Angrignon.....365-1070
Place Rosemère.....435-6160
Carrefour Laval.....681-9213
Centre Laval.....688-6292

Promenades St-Bruno.....461-2832
Plaza St-Hubert.....273-6392
(6554 rue St-Hubert) Stationnement
à l'arrière rue Chateaubriand.



Les Martiens attaquent! En moins de deux, j'ai converti une boîte de carton en vaisseau spatial intercepteur. Puis, juste au moment où je m'apprêtais à faire sauter leur soucoupe avec mon désintégrateur moléculaire, Maman est venue m'enlever mon vaisseau. Pour y mettre de vieux vêtements, qu'elle a dit. Serait-elle de mèche avec eux?

Le papier, c'est plus que du papier.

Rien d'étonnant à ce qu'une simple boîte de carton puisse servir à des choses si différentes. C'est d'ailleurs vrai pour à peu près tout ce qui est fait de papier. De fait, il ne se passe pas une journée sans que le papier contribue à pratiquement tout ce que nous faisons.

L'Association canadienne des pâtes et papiers